

Le journal des Marchés Publics *Public Contracts Journal*



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	01	ADMINISTRATION	12
DEFENSE	02	RURAL	01	ENERGIE	01
NON DEFINIS	02				

N° 2726

12 Janvier 2023

12 January 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	003/DCO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°01DEMANDE DE COTATIONS N°003/DCO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2022, DU 14/12/2022, RELATIVE AU NETTOYAGE ET À L'ENTRETIEN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2023.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

2

Reference	048/C/DG/CM-SCDP/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°048/C/DG/CM-SCDP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°015/DCE/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE TROIS (03) ENSEMBLES DE MESURAGE GPL AU DÉPÔT DE BAFOUSSAM ;
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

3

Reference	0001/ANRP/DAAF/SBMP/BM Lire
Titre/objet	DECISION N°0001/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 11 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°007/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE AU SIEGE DEL'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION ET DANS SES ANTENNES REGIONALES.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

4

Reference	N°001/CEN/2023/AD/DG/SGAMP/YDE Lire
Titre/objet	ADDITIF N°001/CEN/2023/AD/DG/SGAMP/YDEA L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AOIO/CENAME/CIPM/2022 DU 19 DECEMBRE 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ANTIRETROVIRAUX (ARV), EN PROCEDURE D'URGENCE A LA CENAME
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

5

Reference	15/22/DM/C/SG/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 15/22/DM/C/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D4APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/CPMSG/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES EN LOT 1 ET 2.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	01/AONO/ADC/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11/01/2023POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE STOCKAGE DE L'ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	09-02-2023

7

Reference	N° 027/D/FEICOM/DG Lire
Titre/objet	DECISION N° 027/D/FEICOM/DG DU 05 JANVIER 2023POUR LA FOURNITURE DES VÉHICULES EN TROIS (03) LOTS AU FEICOM, LOT 1
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

8

Reference	N°00430/CAA/DAG/SDAAB/SM Lire
Titre/objet	DÉCISION N°00430/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 11.01.2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGE ET RESPONSABILITE CIVILE EN TROIS TRANCHES A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

9

Reference	048/DA/DG/CM-SCDP/2022 Lire
Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 048/DA/DG/CM-SCDP/2022
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

10

Reference	047/DA/DG/CM-SCDP/2022 Lire
Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°047/DA/DG/CM-SCDP/2022
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

11

Reference	130/22/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 130/22/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. /- PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 01/22/AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 30 NOVEMBRE 2022
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	032 /AP/MINADER/PADFAII/CSPM/SPM/2022 Lire
Titre/objet	APPEL A PROPOSITIONS N° 032 /AP/MINADER/PADFAII/CSPM/SPM/2022 DU ...12 JANVIER 2023... RELATIF A LA SELECTION D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES POUR LA CONDUITE D'UNE ETUDE DIAGNOSTIQUE DES FILIERES ARACHIDE, SESAME ET ECHALOTE DANS LE CADRE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES-PHASE II (PADFA-II).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	02-02-2023

13

Reference	N°0001/ANRP/DAAF/SBMP/BM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°0001/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 11 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°007/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE AU SIEGE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION ET DANS SES ANTENNES REGIONALES.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

14

Reference	15/22/DM/C/PM/SG/22 Lire
Titre/objet	DECISION N°15/22/DM/C/PM/SG/22 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/CPM/SG/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES EN LOT 1 ET 2
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

15

Reference	131/22/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 131/22/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. /- PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION N° 01/22/DC/MINESEC/CIPM/2022 DU 30 NOVEMBRE 2022
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

16

Reference	046/C/DG/CM-SCDP/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°046/C/DG/CM-SCDP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES /DCE/DG/DTEC-DQSE/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 RELATIF À LA FOURNITURE ET À L'INSTALLATION D'UN GROUPE MOTOPOMPE INCENDIE (GMPI) DANS LE DÉPÔT SCDP DE NSAM À YAOUNDÉ ;
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

17

Reference	16/22/DM/C/SG/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 16/22/DM/C/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/CPMSG/CIPM/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL EN MOBILIER DE BUREAU.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	N°001/D/BUNEC/DG/ DAF/SDRFM/CSMA/NM Lire
Titre/objet	DECISION N°001/D/BUNEC/DG/ DAF/SDRFM/CSMA/NM DU 10 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/22/AONO/BUNEC/CIPM /2022 DU 28 NOVEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC), EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

19

Reference	046/DA/DG/CM-SCDP/2022 Lire
Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°046/DA/DG/CM-SCDP/2022
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

20

Reference	07/AONO/CFC/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE APPEL D'OFFRES N°07/AONO/CFC/CIPM/2022 DU 02/06/2022, POUR LA COUVERTURE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE, EVACUATION SANITAIRE ET RAPATRIEMENT DU PERSONNEL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN ET MEMBRES DE LEURS FAMILLES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2022, 2023 ET 2024.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

21

Reference	02/23/C/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U07/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 02/23/C/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U07/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/22/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2022 DU 18 OCTOBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES (UNE CAMIONNETTE ET UN MINI BUS DE 16 PLACES)ET LA FOURNITURE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET FORMATION DES UTILISATEURS DU GROUPE ELECTROGENE, EN DEUX (02) LOTS SEPARES, AU LYCEE TECHNIQUE DE OMBE (LOT 1 : ACQUISITION DE DEUX VEHICULES ET LOT 2 : FOURNITURE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET FORMATION DE DEUX UTILISATEURS DU GROUPE ELECTROGENE 200 KVA
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

22

Reference	001/C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA/NM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA/NM DU 10 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/22/AONO/BUNEC/CIPM /2022 DU 28 NOVEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference [00004 /ASMI/MINEPIA/DDPIA/PD CVEP/SPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 00004 /ASMI/MINEPIA/DDPIA/PD CVEP/SPM/2023 DU 09/01/2023 REPUBLIQUE DU CAMEROUN PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE (PD CVEP) (SERVICES DE CONSULTANTS) SECTEUR : ELEVAGE ET PECHERÉFÉRENCE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT : N° 2000200003001 DU 03 AVRIL 2020 N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P-CM-AAE - 003

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 01-02-2023

24

Reference [047/C/DG/CM-SCDP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°047/C/DG/CM-SCDP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES /DCE/DQSE/CIPM-SCDP/2022 RELATIF À LA MISE EN CONFORMITÉ DU RÉSEAU ÉMULSEUR DU DÉPÔT SCDP DE BAFOUSSAM (PHASE 1) : FOURNITURE DU MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT ;

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

25

Reference [0014/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2023 DU 11/01/23](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS A SOLlicitation DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° 0014/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2023 DU 11 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN ENVIRONNEMENTALISTE, CHEF DU PANEL ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PATDHS UGP-MINEE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 31-01-2023

26

Reference [00385/CAA/DAG/SDAAB/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N°00385/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 10.01.2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA MAINTENANCE DU SYSTEME DE CLIMATISATION ET DE VENTILATION A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

27

Reference [001/AONO/CEN/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CEN/CIPM/2023 DU 10 JANVIER 2023, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE A LA CENAME, EN PROCEDURE D'URGENCE (LOT UNIQUE)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 09-02-2023

28

Reference [001/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS/23](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N°001/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS/23 DU 10 JANVIER 2023 POUR LA FOURNITURE EN DEUX LOTS INDEPENDANTS DES PRESTATIONS DE SERVICE D'ASSURANCES A LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 16-02-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	00002/E/2/ASMI/MINHDU/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERETN° 00002/E/2/ASMI/MINHDU/CIPM/2023 DU 06 JANVIER 2023EN VUE DE LA FORMATION DE SIX CENT (600) JEUNES EN DIFFICULTE DANS LES COMMUNES DE BIKOK ET OLANGUINA, BAHAM ET DSCHANG, TOKOMBERE ET KAR-HAY A LA FABRICATION ET POSE DES PAVES EN VUE DE LEUR INSERTION SOCIO-ECONOMIQUEFINANCEMENT : BF MINHDU/EXERCICE 2023 LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	25-01-2023

30

Reference	005/AONO/SOHLI/CIPM/2022 DU 09/01/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/SOHLI/CIPM/2022 DU 09/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CARRELAGE DU POURTOUR DE LA PISCINE DE L'HOTEL SAWA — DOUALAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA SOCIETE HOTELIERE DU LITTORAL (SOHLI), EXERCICE 2022.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	01-02-2023

31

Reference	N°08/C/C.MFOU/SG/SMP/23 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°08/C/C.MFOU/SG/SMP/23 DU 09/JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.MFOU/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ D'EKALI 2, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

32

Reference	02/AONO/ADC/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 02/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11/01/2023POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE L'ACQUISITION ET DE L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE STOCKAGE DE L'ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE A L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	10-02-2023

33

Reference	N°018/AONO/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2022 Lire
Titre/objet	N°018/AONO/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2022 DU 27/12/2022 POUR LA RÉALISATION DES FORAGES PRODUCTIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES LOCALITÉS DE : SOKORTA MANGA, YANDEA, BAKARI, BILTAO. HOLKAN, SEING ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	20-01-2023

34

Reference	001/AAONO/C-NG/SG/ST/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/C-NG/SG/ST/CIPM/2023 DU 09/01/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR DES LAMPADAIRES A ENERGIE SOLAIRE (24) DANS SIX (06) LOCALITES (MARCHE DE NGONG, SELIFA, BILIEL, OUSSAMA TCHEBOA, LAINDE MASSA ET MAYO BANGAI) DE LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	31-01-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference	003/DCO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION OUVERT N°003/DCO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2022 DU 14/12/2022, RELATIVE AU NETTOYAGE ET À L'ENTRETIEN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2023.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	13-01-2023

36

Reference	001/ASMI/AER/DG/DFER/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/AER/DG/DFER/2023 DU 10 JANVIER 2023
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	26-01-2023

37

Reference	01/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2023 DU 10/01/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AAONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2023 DU 10 JANVIER 2023 RELATIF AUX :TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR KODJOLI - KOLOU - LIMITE FARO VERS POLI (31,50 KM) PHASE I ET II.FINANCEMENT : BUDGET MINTP/FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022-2023IMPUTATION BUDGETAIRE :
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	08-02-2023

38

Reference	002/AONO/C-NGONG/SG/ST/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/C-NGONG/SG/ST/CIPM/2023 DU 09/01/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUXDE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE STOCKAGE D'OIGNONS AVEC BUREAU ET MAGASIN (30 M X15 M) + UN BRANCHEMENT ELECTRIQUE ET POSE D'UN COMPTEUR QAUTRE FILS AU MARCHÉ DE NGONG DANS LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	31-01-2023

39

Reference	N °001 C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N °001 C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 09 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIVE À LA DE DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°009/DC/MINEPAT/SG/PEPS/RAF/SPM/2022 DU 02 DÉCEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LA CARTOGRAPHIE DU RGPB-RGAEFINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

40

Reference	01/DPN/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 du 10/01/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE PRIX N° 01/DPN/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 DU 10 JANVIER 2023 RELATIVE À LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES-PHASE II (PADFA II).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	31-01-2023

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

ADDITIF N°01DEMANDE DE COTATIONS N°003/DCO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2022, DU 14/12/2022, RELATIVE AU NETTOYAGE ET À L'ENTRETIEN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres seront remises au plus tard le 13/01/2023 à 14 heures précises au Service des Marchés de l'AER dans une enveloppe fermée, et devront porter la mention suivante : Consultation N°003/DCO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2022 du 14/12/2022, relative au nettoyage et à l'entretien de la Direction Générale et dans les bureaux annexes de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour l'exercice 2023.
	Lire plutot Les offres seront remises au plus tard le 16/01/2023 à 14 heures précises au Service des Marchés de l'AER dans une enveloppe fermée, et devront porter la mention suivante :Consultation N°003/DCO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2022, relative au nettoyage et à l'entretien de la Direction Générale et dans les bureaux annexes de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour l'exercice 2023.
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... Les offres seront dépouillées au plus tard le 13/01/2023 à 15 heures précises dans la salle de conférences de l'AER.
	Lire plutot Les offres seront dépouillées au plus tard le 16/01/2023 à 15 heures précises dans la salle de conférences de l'AER.
3	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... N/A

3 Critères d'évaluation

Lire plutôt

NO	DÉSIGNATIONS	CONFORMITE DE L'OFFRE
		OUI
01	Exigences administratives	
02	Personnel (joindre CV et copie CNI, certificat médical et la lettre d'embauche pour chacun de personnel)	
03	Matériel et produits à utiliser (justifier)	
04	Expérience de l'entreprise (justifier (bon de commande, lettre-commande, marchés, contrat, ...))	

4 Autres

Au lieu de ...

N/A

4

Autres

Lire plutot

Art 8 - Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être déposées au Service des Marchés de l'Agence d'Electrification Rurale au plus tard le **16/01/2023** à 14 heures précises.

Art 9 - Ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés.

9.1 La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'AER ouvrira les plis en présence des Prestataires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent assister à l'ouverture des offres qui aura lieu le **16/01/2023** à partir de **15 heures**.

ARTICLE 5 – DEVOLUTION DES RESPONSABILITES

Pour l'application des dispositions de la présente lettre-commande, il est précisé que :

- Le Maître d'Ouvrage est : Le **Directeur Général** de l'AER. Il représente l'Administration bénéficiaire des prestations, il passe le marché, veille à la conservation des originaux des documents y relatifs et procède à la transmission des copies au Ministre en charge des marchés publics et à l'organisme chargé de la régulation par le point focal désigné à cet effet.
- L'Autorité en charge du contrôle de l'effectivité de la réalisation des prestations est le **Ministère des Marchés Publics**.
- Le Chef de Service du marché est le **Directeur Administratif et des Ressources Humaines**. Il veille au respect des clauses administratives, techniques et financières et des délais contractuels.
- L'Ingénieur du marché est : Le **Sous-directeur administratif** ou son représentant. Il est responsable du suivi technique du marché.
- L'entrepreneur est l'adjudicateur de la Lettre – Commande

ARTICLE 15 - MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement des sommes dues sera effectué par l'Agent Comptable de l'AER sur la base d'une facture établie par le fournisseur en sept (07) exemplaires dont l'original est timbré à 1 000 FCFA, accompagnée d'un procès-verbal dûment signé par le Prestataire, le Directeur Général et le Comptable – Matières, définissant clairement la nature et le détail de la prestation, objet du paiement. Ce dernier se fera trimestriellement.

NB : Cependant, le Ministère des Marchés Publics reçoit copie des décomptes provisoires et vise le décompte définitif avant que le Maître d'Ouvrage ne procède au paiement des prestations.

YAOUNDE le 11 Janvier 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOUSSA OUSMANOU

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°048/C/DG/CM-SCDP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°015/DCE/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE TROIS (03) ENSEMBLES DE MESURAGE GPL AU DÉPÔT DE BAFOUSSAM ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément au rapport du comité ad hoc chargé de l'analyse des offres du Dossier de Consultation susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observation
1 ^{er}	GROUPEMENT VAE CONTROLS SARL / VAE CONTROLS SRO B.P: 7088 Douala-CAMEROUN Tel: (+237) 675 23 08 35 bureaugroupementvae@gmail.com	Quatre (04) critères sur cinq (05), soit 80%	341 862 524	Dix (10) mois	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante.
2 ^{eme}	SOCIETE AFRICAINE DE COMMERCE INDUSTRIEL ET DE MAINTENANCE (SACIM) Tél : +237 233 42 15 42 BP : 15085 - DOUALA	Trois (03) critères sur cinq (05), soit 60%	Éliminé		
3 ^{eme}	MILLENIUIM OIL ? GAS ENGINEERING LIMITED (EPCM) P.O BOX : 307 724 728 Yaoundé	Aucun critère validé	Éliminé		

Le Directeur Général de l'entreprise **GROUPEMENT VAE CONTROLS SARL / VAE CONTROLS SRO, B.P : 7088 Douala-CAMEROUN, Tel: (+237) 675 23 08 35** est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

DECISION N°0001/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 11 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°007/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE AU SIEGE DEL'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION ET DANS SES ANTENNES REGIONALES.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu



Vu

La Constitution ;

La loi n°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics;

La loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

La loi n°2019/012 du 19 juillet 2019 portant cadre général de sureté radiologique et nucléaire, de sécurité nucléaire, de responsabilité civile et de l'application des garanties ;

La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Le décret n° 2002/250 du 31 octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret n° 2010/024 du 28 janvier 2010 portant nomination du Directeur général de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics en ses termes non contraires au Code des Marchés Publics ;

Le décret N°2012/76 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Le décret N°2002/250 du 31 Octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection;

La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

La décision N°0035/ANRP/DAAF/SBMP du 31 janvier 2022 portant modification de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale Radioprotection (ANRP), constatée par décision n°00103/ANRP/DAAF/SBMP du 02 avril 2020 ;

L'Avis de Consultation N°0007/DC/ANRP/CIPM/2022 du 08 Décembre 2022 ;

Le Budget de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP) pour l'exercice 2023 ;

la lettre N°0001/L/PDT/CIPM/ANRP du 09 Janvier 2023 du Président de la CIPM/ANRP, portant proposition d'attribution.



DECIDE :

ARTICLE 1^{er}

–**AFRICA OMNIBUSINESS SARL**, est attributaire de la lettre-commande relative à l'Avis de consultation susmentionné pour un montant de **vingt-neuf millions neuf cent-sept mille neuf cent (29 907 900) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **douze (12) mois** ;

ARTICLE 2 - La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 11 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

SIMO AUGUSTIN

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**ADDITIF N°001/CEN/2023/AD/DG/SGAMP/YDEA L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
002/AOIO/CENAME/CIPM/2022 DU 19 DECEMBRE 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS
ANTIRETROVIRAUX (ARV), EN PROCEDURE D'URGENCE A LA CENAME**
[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (<i>dont un original et six copies marquées comme telles</i>), seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME, Tél. : 222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25 Fax : 222 23 29 23, au plus tard le 25 JANVIER 2023 à 14 heures et devront porter la mention : « APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°002/AOIO/CENAME/CIPM/2022, RELATIF A LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ANTIRETROVIRAUX (ARV), EN PROCEDURE D'URGENCE A LA CENAME» « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»
	Lire plutot Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (<i>dont un original et six copies marquées comme telles</i>), seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME, Tél. : 222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25 Fax : 222 23 29 23, au plus tard le Mardi 07 février 2023 à 14 heures et devront porter la mention : « APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°002/AOIO/CENAME/CIPM/2022, RELATIF A LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ANTIRETROVIRAUX (ARV), EN PROCEDURE D'URGENCE A LA CENAME» « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

2	Cautionnement Provisoire												
Au lieu de ... Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de l'offre, une caution de soumission aux dispositions de l'article 3 du RPAO, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministère chargé des Finances du Cameroun, d'un montant égal à :													
<table><tr><th>N° de lot</th><th>Dénomination (DCI) et dosage</th><th>Montant Caution par Lot en Chiffre F.CFA</th><th>Montant Caution par Lot en Lettres</th></tr><tr><td>1</td><td>Dolutegravir /Lamivudine/Tenofovir Disoproxil Fumarate 50mg+300mg+300mg Comprimés</td><td>39 150 000</td><td>Trente-neuf millions cent cinquante mille</td></tr><tr><td>2</td><td>Tenofovir Disoproxil Fumarate/Lamivudine /Efavirenz 300mg+300mg+400mg comprimés</td><td>11 844 000</td><td>Onze millions huit quarante-quatre mille</td></tr></table>		N° de lot	Dénomination (DCI) et dosage	Montant Caution par Lot en Chiffre F.CFA	Montant Caution par Lot en Lettres	1	Dolutegravir /Lamivudine/Tenofovir Disoproxil Fumarate 50mg+300mg+300mg Comprimés	39 150 000	Trente-neuf millions cent cinquante mille	2	Tenofovir Disoproxil Fumarate/Lamivudine /Efavirenz 300mg+300mg+400mg comprimés	11 844 000	Onze millions huit quarante-quatre mille
N° de lot	Dénomination (DCI) et dosage	Montant Caution par Lot en Chiffre F.CFA	Montant Caution par Lot en Lettres										
1	Dolutegravir /Lamivudine/Tenofovir Disoproxil Fumarate 50mg+300mg+300mg Comprimés	39 150 000	Trente-neuf millions cent cinquante mille										
2	Tenofovir Disoproxil Fumarate/Lamivudine /Efavirenz 300mg+300mg+400mg comprimés	11 844 000	Onze millions huit quarante-quatre mille										

2 Cautionnement Provisoire

Lire plutot

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de l'offre, une caution de soumission en vertu des dispositions de l'article 3 du RPAO, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministère chargé des Finances du Cameroun, d'un montant égal à :

N° de lot	Dénomination (DCI) et dosage	Montant Caution par Lot en Chiffre F.CFA	Montant Caution par Lot en Lettres
1	Dolutegravir /Lamivudine/Tenofovir Disoproxil Fumarate 50mg+300mg+300mg Comprimés	39 150 000	Trente-neuf millions cent cinquante mille
2	Tenofovir Disoproxil Fumarate/Lamivudine /Efavirenz 300mg+300mg+400mg comprimés	10 584 000	Dix millions cinq quarante-vingt-quatre mille

3 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis administratifs, techniques et financiers sera effectuée en un temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CENAME, dans les locaux de la CENAME, **le 25 JANVIER 2023 à 15 heures** locales.
 Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés pourront assister à la séance d'ouverture des offres.

Lire plutot

L'ouverture des plis administratifs, techniques et financiers sera effectuée en un temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CENAME, dans les locaux de la CENAME, **le Mardi 07 février 2023 à 15 heures** locales.

-

4 Autres

Au lieu de ...

N/A

4 Autres

Lire plutot

ARTICLE 17 : MONTANT DE LA GARANTIE D'OFFRES :

En application de l'article 12 du RGAO, le soumissionnaire fournira une caution de soumission qui fera partie intégrante de son offre. Les montants des cautions sont les suivants :

- lot 1 : 39 150 000 (trente-neuf millions cent cinquante mille) francs CFA ;
- lot 2 : 10 584 000 (Dix millions cinq cent quarante-vingt-quatre mille) francs CFA.

ARTICLE 22 : DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Les offres doivent être déposées contre récépissé au secrétariat de la CENAME, au plus tard **le Mardi 07 février 2023 à 14 heures**.

ARTICLE 23 : LIEU, DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu en un temps **le Mardi 07 février 2023 à 15 heures** précises dans la salle de réunion de la CENAME par la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la CENAME.

Article 2 : Le reste sans changement. /-

YAOUNDE le 10 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

SALIHOU SADOU

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

DECISION N° 15/22/DM/C/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D4APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/CPMSG/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES EN LOT 1 ET 2.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL****DECIDE**

Article 1^{er} : Les entreprises ci-dessous désignées sont retenues pour l'exécution du marché objet du DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/CPM/SG/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES EN LOT 1 ET 2: FINANCEMENT FEICOM/COMMUNE DE PENKA-MICHEL, EXERCICE 2022 ET SUIVANTS.

Il s'agit de:

Nombre de soumissionnaires	Désignation de l'entreprise	rang	Délai proposé	Montant prévisionnel en F CFA	Montant TTC d'Attribution en FCFA
LOT 01: CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE, D'UNE SALLE DE FETES ET L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL					
01	ETS MBAKAM Tél: 670 429 044/ BP 14254: YAOUNDE	1 ^{ER}	8MOIS	248640235	248640235
LOT 2 : CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP SOLAIRE EQUIPEE DE RESERVOIR DE 7.5 M3 A L'HOTEL DE VILLE VILLE DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL					
01	ETS MBAKAM Tél: 670 429 044/ BP 14254: YAOUNDE	1 ^{ER}	4 MOIS	20000000	19971012

L'entreprise est invitée à se rapprocher d'urgence du Service des marchés de la Commune de Penka-Michel pour les modalités de réalisation dudit marché

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

PENKA-MICHEL le 5 Janvier 2023

Le MAIRE

TSIAZE FOZANG Jean Pierre

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11/01/2023 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE STOCKAGE DE L'ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
24130602.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition et l'installation d'un dispositif de stockage de l'énergie solaire photovoltaïque à l'Aéroport International de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser consistent en :

- a) L'installation de chantier ;
- b) La dépose des 20 convertisseurs existants ;
- c) La fourniture d'un système de stockage de l'énergie solaire photovoltaïque :
 - L'installation d'un système d'alarme ;
 - L'installation d'extincteur ;
 - L'installation d'un refroidisseur industriel ;
 - La fourniture complète et installation d'un convertisseur BESS (Battery Energy Storage System) ;
 - La fourniture complète du DC cabinet ;
 - La fourniture complète du matériel d'assemblage ;
 - La fourniture complète d'un convertisseur ESS ;
 - La fourniture complète d'un hôte de surveillance ;
 - La fourniture complète d'une EMS ;
 - La fourniture complète d'un Router ;
 - La fourniture complète d'un système de management de communication ;
 - La fourniture complète d'un interrupteur Data system ;
 - La fourniture complète d'une passerelle ;
 - La fourniture complète d'un interrupteur de puissance ;
 - La fourniture complète de l'écran et accessoires ;
- d) La construction d'un hangar devant abriter le BESS ;
- e) Les essais, la mise en service des équipements et la formation du personnel d'exploitation ;

3. Cout Prévisionnel

le cout prévisionnel toutes taxes comprises des travaux envisagés est évalué à l'issue des études préalables à **cinq cent quatre vingt-cinq millions (585 000 000) F CFA.**

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas subdivisées en lots.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et spécialisées en travaux similaires.

6. Financement

- Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports du Cameroun exercice 2023, ligne 24130602.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., **porte 0104**, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à la Direction Générale de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 22 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **trois cent mille (300 000) F CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP » ouvert dans les agences **BICEC : Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, NGAoundéré, Garoua et Maroua.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **09/02/2023 à 13 heures**, et devra porter la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11/01/2023 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE STOCKAGE DE L'ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les travaux soient exécutés dans un délai de **cinq (05) mois**. Toutefois, un soumissionnaire retenu à l'issue de la consultation peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le ministère en charge des finances, d'un montant de **onze millions sept cent mille (11 700 000) F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours**. La liste des structures habilitées est jointe en pièce n°12.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financière aura lieu le **09/02/2023 à 14 heures** dans la salle de réunions de la Direction Générale sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou non conforme (confère enveloppe administrative RPAO);
- b) Dossier financière incomplet ou non conforme (confère enveloppe financière RPAO) ;
- c) Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché de son faite au cours des trois (03) dernières années et de non inscription dans la liste des entreprises défaillantes (*document à joindre dans le dossier technique*)
- d) Absence d'un prix unitaire quantifié
- e) Non-conformité des fournitures principales proposées avec les spécifications techniques du CCTP à savoir :
 - Batteries Lithium Phosphate (LiFePO₄) d'une durée de vie ? **20ans** et de cycle de vie ? **6000** cycles ;
 - Système d'accumulateur d'une capacité ? **1,25MWh** équipé d'un système d'alarme, d'un extincteur, d'un système de climatisation ;
 - Convertisseurs **ESS (Energy Storage System)** d'une puissance **P** comprise entre **629KW** et **630KW** ;
 - Le **Système de Management de l'Energie (EMS)** doit être équipé d'un système de contrôle (*CPU de type I7, stockage ? 1To RAM ? 32G et moniteur LCD ? 24"*), d'un routeur, d'un système de management de la communication et d'un portail d'accès.
- f) Absence de l'Agrément du fabricant du système de stockage d'énergie du champ solaire ;
- g) Une note technique inférieur à **vingt-six (26)** ou sur trente-cinq (35) pour l'ensemble des critères essentiels dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) ;
- h) Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration.
- i) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections arithmétiques de son offre financière.

Critères essentiels

- 1) Références en prestations similaires : Oui/Non
- 2) Moyens matériels : Oui/Non
- 3) Qualité du personnel : Oui/Non
- 4) Note méthodologique : Oui/Non
- 5) Autorisation du fabricant et Assistance technique : Oui/Non
- 6) Capacité financière : Oui/Non
- 7) Preuves d'acceptation des conditions du marché : Oui/Non
- 8) Attestation de visite de site : Oui/Non
- 9) Présentation de l'offre : Oui/Non

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **soixante (60) jours** à compter de la date limite de dépôt.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 22 23 36 02, postes 414.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;
- Numéro vert CONAC : **1517**.

YAOUNDE le 12 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

DECISION N° 027/D/FEICOM/DG DU 05 JANVIER 2023 POUR LA FOURNITURE DES VÉHICULES EN TROIS
(03) LOTS AU FEICOM, LOT 1

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**,
Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics,

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°015/DC/FEICOM/CIPM/CCCM-AG/2022 du 23 septembre 2022 pour la fourniture des véhicules en trois (03) lots au FEICOM, lot 1.

D E C I D E :

Article 1er la Société Central Motors Cameroun BP : 15326 Yaoundé-Cameroun, TEL : (237) 222 30 80 97 / 695 13 34 80 est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°015/DC/FEICOM/CIPM/CCCM-AG/2022 du 23 septembre 2022 pour la fourniture des véhicules en trois (03) lots, lot 1 au FEICOM pour un montant de **deux cent quatre-vingt millions (280 000 000) francs CFA TTC** et pour un délai de livraison de **quatre-vingt-dix- (90) jours**, à compter de la date de notification du Marché.

Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de du Marché y afférent.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 5 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

DÉCISION N°00430/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 11.01.2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGE ET RESPONSABILITE CIVILE EN TROIS TRANCHES A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement,

- Vu** Le Décret N° 85/1176 du 28 Août 1985 Créant et organisant la Caisse Autonome D'Amortissement ;
- Vu** Le Décret N° 2019/033 du 24 Janvier 2019 Portant réorganisation de la Caisse Autonome d'Amortissement ;
- Vu** Le Décret N° 2017/285 du 08 juin 2017 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement ;
- Vu** Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Public ;
- Vu** La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 05/04/2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** La Résolution N° 18703/CA/CAA du 27 Décembre 2021 Portant adoption du budget de la Caisse Autonome d'Amortissement au titre de l'exercice 2022 ;
- Vu** Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°13156/AONO/CAA/CIPM/2022 du 05 Octobre 2022 relatif à la souscription d'une police d'assurance Globale Dommage et Responsabilité en trois (03) tranches à la Caisse Autonome d'Amortissement ;
- Vu** Les nécessités de service.

DÉCIDE

Article 1^{er} : La Compagnie **ZENITHE INSURANCE, Rue Koumassi Bali, BP. : 1540 Douala – Cameroun Tel.: (+237) 233 434 132, Fax : (+237) 233 434 133** est retenue adjudicataire du marché relatif à d'Appel d'Offres National Ouvert n°13156/AONO/CAA/CIPM/2022 du 05 Octobre 2022 relatif à la souscription d'une police d'assurance Globale Dommage et Responsabilité en trois (03) tranches à la Caisse Autonome d'Amortissement, pour des montants toutes taxes comprises de **Francs CFA quarante-cinq millions huit cent soixante-dix-huit mille trois cent cinquante-huit (45 878 358) pour la tranche ferme, quarante-cinq millions huit cent soixante-dix-huit mille trois cent cinquante-huit (45 878 358) pour la première tranche conditionnelle, quarante-cinq millions huit cent soixante-dix-huit mille trois cent cinquante-huit (45 878 358) pour la deuxième tranche conditionnelle** et un délai d'exécution de trente-six (36) mois, soit douze (12) mois pour la tranche ferme et douze (12) mois pour chacune des deux tranches conditionnelles.

Article 2 : Le Directeur Général de cette compagnie est invité à se présenter au Service des Marché de la Caisse Autonome d'Amortissement, sise au premier sous-sol de son immeuble siège, porte S1.08, Boulevard du 20 Mai Yaoundé, pour l'établissement du Marché correspondant.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 11 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EVINA OBAM Richard

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N° 048/DA/DG/CM-SCDP/2022[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
- vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
- vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;
- vu la résolution n° 08/16 du 08 février 2019 fixant les prestations et ou achats à passer par la procédure des Marchés Adaptés ;
- vu la résolution n°01/05 du 02 février 2021 portant désignation de la Présidente, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- vu le Dossier de Consultation des Entreprises N°015/DCE/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 relatif à la fourniture et l'installation de trois (03) ensembles de mesurage GPL au dépôt de Bafoussam ;
- Considérant le rapport du comité ad hoc chargé de l'analyse des offres.

DECIDE :

Article 1 : Le groupement ci-après est désigné adjudicataire du Marché relatif à la fourniture et l'installation de trois (03) ensembles de mesurage GPL au dépôt de Bafoussam ;

Adjudicataire	Montant TTC (en F CFA)	Délai de livraison
GROUPEMENT VAE CONTROLS SARL / VAE CONTROLS SRO B.P: 7088 Douala-CAMEROUN Tel: (+237) 675 23 08 35 bureaugroupementvae@gmail.com	341 862 524	Dix (10) mois

Article 2 : Le mandataire dudit groupement est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de Marché y relatif.

DOUALA le 27 Décembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°047/DA/DG/CM-SCDP/2022[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
- vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;
- vu la résolution n° 08/16 du 08 février 2019 fixant les prestations et ou achats à passer par la procédure des Marchés Adaptés ;
- vu la résolution n°01/05 du 02 février 2021 portant désignation de la Présidente, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- vu le Dossier de Consultation des Entreprises /DCE/DQSE/CIPM-SCDP/2022 relatif à la mise en conformité du réseau émulseur du dépôt SCDP de Bafoussam (phase 1) : fourniture du matériel et équipement ;
- Considérant le rapport du comité ad hoc chargé de l'analyse des offres.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif à la mise en conformité du réseau émulseur du dépôt SCDP de Bafoussam (phase 1) : fourniture du matériel et équipement.

ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (EN F CFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
Business Trade Cameroon (BTC) Sarl B.P: 15746 Douala-CAMEROUN, Tél: (+237) 233 43 25 09	89 206 900	six (06) mois

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de Marché y relatif.

DOUALA le 27 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N° 130/22/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. /- PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 01/22/AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 30 NOVEMBRE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires COMMUNIQUE :

L'Entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire des Lettres-Commandes objet de l'Appel d'Offres susmentionné, pour l'entretien des bâtiments abritant les services centraux du Ministère des Enseignements Secondaires en **deux**, de la manière suivante :

N°AO	Lots	OBJET	ATTRIBUTAIRES	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAIS (Mois)
01	1	Entretien du bâtiment « C » du Ministère des Enseignements Secondaires	Société ENICAM	57 25 107 03 390000 361410	24 997 185	12 (Janvier-Dé 2023)
	2	Entretien de la C.A.A.P et des Inspections de Pédagogie (annexes EMIA, NLONGKAK et LTCB de NGOA EKELLE).	Société ENICAM	57 25 107 03 390000 361410	28 999 954	12 (Janvier-Dé 2023)

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le **Service des Marchés Publics**, bâtiment "C" **porte 813**, pour l'établissement des projets de Lettres-Commandes correspondants.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au **Secrétariat de Commission Interne de Passation des Marchés**, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de **mainlevée de caution de soumission**. /-

YAOUNDE le 29 Décembre 2022

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**APPEL A PROPOSITIONS N° 032 /AP/MINADER/PADFAII/CSPM/SPM/2022 DU ...12 JANVIER 2023...
RELATIF A LA SELECTION D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES POUR LA CONDUITE D'UNE ETUDE
DIAGNOSTIQUE DES FILIERES ARACHIDE, SESAME ET ECHALOTE DANS LE CADRE DU PROJET
D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES-PHASE II (PADFA-II).**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (FIDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Madame, Monsieur,

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement dont il envisage de faire partiellement usage pour la réalisation de la mission de services de conseil décrite au point 3 ci-après.

1. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie pourrait invoquer dans le cadre du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II).

Le Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase II (PADFA II) est le fruit de la coopération entre l'Etat du Cameroun et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le PADFA II dont le coût global est estimé à 33,3 milliards de FCFA a pour finalité de contribuer à la réduction de la pauvreté, et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles. Son objectif de développement est d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations agricoles familiales productrices de riz et d'oignon dans les zones du projet. La cible prioritaire est constituée de petits exploitants pauvres organisés en 111 coopératives, et de micro entreprises intervenant en amont et en aval des filières oignon et riz (semenciers, transformateurs, commerçants, fournisseurs d'intrants et de services agricoles). Le nombre total de personnes visées par le projet est estimé à 216 642 personnes, dont 50% de femmes et 30% de jeunes.

Le PADFA II compte trois composantes : la composante1 (Appui à la production) vise à améliorer durablement la production, la productivité et la résilience aux changements climatiques à travers : l'aménagement et le désenclavement des bassins de production par le développement de 2 570 ha de bas-fonds et plaines et la réhabilitation de 25 km de pistes agricoles ; et l'intensification de la production par la mise en place d'un mécanisme durable de développement des filières riz et oignon en vue d'accroître la productivité et la production des petits producteurs. La composante 2 (Appui à la commercialisation, à la structuration des filières et à l'accès à la diversification alimentaire) envisage l'amélioration de la compétitivité des produits à travers une meilleure connaissance et pénétration du Lettre-Commande et la valorisation des produits y compris la valorisation locale des produits à haute qualité nutritive. Enfin la composante 3 (Planification, Suivi-Evaluation, Gestion des connaissances et Communication et dialogue sur les politiques) entend assurer une exécution efficace du Projet.

Le PADFA II est mis en œuvre dans quatorze départements répartis dans quatre régions : l'Extrême Nord, le Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest. La stratégie d'intervention est principalement axée sur le développement des chaînes de valeurs du riz et d'oignon, avec la consolidation et mise à échelle des acquis de la première phase en capitalisant sur les leçons apprises.

C'est dans cette perspective que le Gouvernement du Cameroun et le FIDA ont accepté de soutenir la deuxième phase du PADFA (PADFA II) au travers des Prêts N° 2000003228 et 2000003229 du 25 septembre 2020 afin de mettre à l'échelle les acquis de la première phase. Il contribuera au renforcement et à l'émergence de 111 coopératives (25 anciennes et 86 nouvelles) dont 64 coopératives de riz et 47 coopératives d'oignon. Les cibles prioritaires du PADFA II sont les petits exploitants pauvres, en particulier les femmes et les jeunes. Le nombre de bénéficiaires directs est estimé à 31 902 ménages et les personnes touchées par le projet sont estimées à 216 642 personnes, dont 50% de femmes et 30% de jeunes.

2. Participation et origine

Le Maître d'Ouvrage Délégué invite à présent les cabinets de conseil présélectionnés à soumettre des propositions en vue de la fourniture des services énumérés ci-après : sélection d'un cabinet/bureau d'études pour la conduite d'une étude diagnostique des filières arachide, sésame et échalote dans le cadre du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II (PADFA - II).

Des précisions concernant lesdits services figurent dans le mandat (Section VI). Le présent Appel à Propositions a été lancé pour les entités présélectionnées ("consultants et cabinets de conseil") dont les noms suivent :

N°	SOUSSIONNAIRE	PAYS	ADRESSE
----	---------------	------	---------

1	ICD SARL	Cameroun	Tél : (+237) 679160652/ 698740140 E-mail :
2	ERE DEVELOPPEMENT	Cameroun	Tél : (+237) 699936537/677530860 E-mail : secretariaerdev@yahoo.fr
3	PIC	Cameroun	Tél : (+237) 695296795/699944717 E-mail : nzrpic2002@yahoo.fr

Sauf autorisation expressément stipulée dans le présent document, les consultants/cabinets de conseil présélectionnés ne peuvent s'associer à d'autres entités présélectionnées. Sous réserve des restrictions énoncées dans le présent document, les consultants/cabinets de conseil présélectionnés peuvent s'associer à d'autres entités, non présélectionnées, afin d'accroître leur capacité à mener la mission à bonne fin.

Les lieux d'exécution de la prestation seront les régions du Centre et de l'Est.

La mission, qui prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations au cocontractant, couvrira une période de Soixante (60) jours, répartis ainsi qu'il suit :

Activité	Nombre de jours de travail estimatifs
Revue documentaire et conception des outils de collecte	10 jours
Collecte des données sur le terrain	20 jours
Traitement des données et élaboration du rapport provisoire du diagnostic	10 jours
Atelier de restitution et de validation des résultats de l'étude	3 jours
Rédaction du plan d'action	10 jours
Atelier de restitution et validation du plan d'action	2 jours
Finalisation du rapport et des livrables	5 jours
Total	60 jours

Le consultant ou le cabinet de conseil sera choisi selon la méthode de Sélection dans le Cadre d'un Budget Déterminé (SCBD), conformément au Guide pratique de passation des Lettre-Commandes du FIDA dans son édition Septembre 2021 qui peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement> . Dans le cadre du processus de sélection, tel que décrit, il pourra être procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du

Lettre-Commande.

L'Appel à Propositions est structuré comme suit.

Partie 1 - Procédures relatives aux propositions et à la sélection

Section I. Lettre d'invitation à soumissionner

Section II. Instructions à l'intention des consultants et cabinets de conseil

Section III. Données Particulières de l'Appel à Propositions

Section IV. Critères de qualification et d'évaluation

Section V. A Formulaires relatifs à la proposition technique

Section V. B Formulaires relatifs à la proposition financière

Section VI. Mandat

Partie 2 - Conditions contractuelles et formulaires spécifiques aux Lettre-Commandes

Section VII. Contrat et conditions contractuelles générales (CCG)

Section VIII. Conditions Contractuelles Spéciales (CCS). Annexes et formulaires spécifiques aux Lettre-Commandes

Section IX. Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations

Aucune séance d'information à l'intention des soumissionnaires ne sera organisée.

3. Remises des offres

Les propositions en version physiques et numériques sur clé USB (intégrer la clé USB dans l'enveloppe "A" intitulé Pièces Administratives), doivent parvenir à l'adresse (Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) » ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net.) et selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de l'Appel à Propositions – clauses 20.3, 20.5 et 20.7 des instructions à l'intention des consultants et cabinets de conseil, au plus tard le02 FEVRIER 2023.....à13..... heures. Elles devront porter la mention :

« APPEL A PROPOSITIONS N° 032/AP/MINADER/PADFAII/CSPM/SPM/2022 DU12 JANVIER 2023..... RELATIF A LA SELECTION D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES POUR LA CONDUITE D'UNE ETUDE DIAGNOSTIQUE DES FILIERES ARACHIDE, SESAME ET ECHALOTE DANS LE CADRE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES-PHASE II (PADFA-II). »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

N.B. : Chaque soumissionnaire est tenu de fournir en plus de l'enveloppe comportant les offres financières, une offre financière témoin scellée.

11. Les propositions hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes au(x) consultant(s)/cabinet(s) de conseil.

12. Les soumissions électroniques ne sont pas acceptées.

13. Dès réception de la présente lettre et au plus tard le20 JANVIER 2023..... à15.....heures, vous voudriez bien confirmer par écrit, ou par courrier électronique, à l'adresse indiquée au point 10 du présent avis.

a) que vous avez reçu l'Appel à Propositions ;

b) que vous soumettez une proposition seul.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

YAOUNDE le 12 Janvier 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

COMMUNIQUE N°0001/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 11 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°007/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE AU SIEGE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION ET DANS SES ANTENNES REGIONALES.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection, Communique :

Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation N°007/DC/ANRP/CIPM/2022 du 08 décembre 2022 pour la fourniture des services de gardiennage au Siège de l'Agence Nationale de Radioprotection et dans ses antennes régionales, les résultats de consultation se présentent comme suit :

N° du Lot	Noms des soumissionnaires	Conformité de l'offre		Délai	Prix total TTC	Rang	Observations
		OUI	NON				
Lot unique	AFRICA OMNIBUSINESS SARL	OUI		12 mois	29 907 900	1 ^{er}	Adjudicataire de la lettre-commande AFRICA OMNIBUSINESS SARL BP : 276 Garoua

Le Directeur Général de la société adjudicataire est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANRP, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du présent contrat de lettre-commande.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

YAOUNDE le 11 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

**DECISION N°15/22/DM/C/PM/SG/22 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/CPM/SG/2022 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES EN LOT 1 ET 2**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VOIR PIECE JOINTE

PENKA-MICHEL le 5 Janvier 2023

Le MAIRE

TSIAZE FOZANG Jean Pierre

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**COMMUNIQUE N° 131/22/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. /- PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE LA CONSULTATION N° 01/22/DC/MINESEC/CIPM/2022 DU 30 NOVEMBRE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires COMMUNIQUE :

L'Entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire de la Consultation susmentionnée, pour l'entretien et maintenance des ascenseurs du Ministère des Enseignements Secondaires, de la manière suivante :

N°DC	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAIS (Mois)
01	Gardiennage des locaux du Ministère des Enseignements Secondaires.	AFRICA OMNIBUSINESS	57 25 107 03 390000 361481	34 998 086,3	12 (Janvier-Décembre 2023)

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le **Service des Marchés Publics**, bâtiment "C" **porte 813**, pour l'établissement des projets de Lettres-Commandes correspondants.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au **Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés**, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de **mainlevée de caution de soumission**. /-

YAOUNDE le 29 Décembre 2022

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°046/C/DG/CM-SCDP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES /DCE/DG/DTEC-DQSE/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 RELATIF À LA FOURNITURE ET À L'INSTALLATION D'UN GROUPE MOTOPOMPE INCENDIE (GMPI) DANS LE DÉPÔT SCDP DE NSAM À YAOUNDÉ ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément au rapport du comité ad hoc chargé de l'analyse des offres du Dossier de Consultation susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observation
1 ^{er}	INDUSTRIE SERVICES INTERNATIONAL (ISI) B.P: 28 route de Parchy 02130 fere en tardenos France Tel: 033 953 141 124 Isi.isi02@gmail.com	Quatre (04) critères sur cinq (05), soit 80%	57 824 288	huit (08) mois	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante.
2 ^{eme}	MUTHEC AFRIQUE CENTRALE Sarl B.P: 7623 Yaoundé	Quatre (04) critères sur cinq (05), soit 80%	61 515 210	Six (06) mois	Éliminé

Le Directeur Général de l'entreprise **INDUSTRIE SERVICES INTERNATIONAL (ISI)**, **B.P: 28 route de Parchy 02130 fere en tardenos France**, **Tel: 033 953 141 124**, **Isi.isi02@gmail.com** est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 27 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

DECISION N° 16/22/DM/C/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/CPMSG/CIPM/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL EN MOBILIER DE BUREAU.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL

DECIDE

Article 1^{er} : Les entreprises ci-dessous désignées sont retenues pour l'exécution du marché objet du DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/CPMSG/CIPM/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL EN MOBILIER DE BUREAU. FINANCEMENT FEICOM/COMMUNE DE PENKA-MICHEL, EXERCICE 2022 ET SUIVANTS.

Il s'agit de:

Nombre de soumissionnaires	Désignation de l'entreprise	rang	Délai proposé	Montant prévisionnel en F CFA	Montant TTC d'Attribution en FCFA
01	ETS MBAKAM Tél: 670 429 044/ BP 14254: YAOUNDE	1 ^{ER}	2MOIS	68122117	68122117

L'entreprise est invitée à se rapprocher d'urgence du Service des marchés de la Commune de Penka-Michel pour les modalités de réalisation dudit marché

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

PENKA-MICHEL le 5 Janvier 2023

Le MAIRE

TSIAZE FOZANG Jean Pierre

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

DECISION N°001/D/BUNEC/DG/ DAF/SDRFM/CSMA/NM DU 10 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/22/AONO/BUNEC/CIPM /2022 DU 28 NOVEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC), EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu	la Constitution ;
Vu	La Loi N°92/1992 du 14 août 1992 portant Code du Travail ;
Vu	La loi N°97/021 du 10 septembre 1997 relative aux activités privées de gardiennage, modifiée et complétée par la loi n°2014/027 du 23 septembre 2014 ;
Vu	La Loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
Vu	Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code transparence des Finances Publiques ;
Vu	La loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
Vu	La Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu	Le Décret n° 2005/031 du février 2005 portant application de la Loi n°97/021 du 10 septembre 1997 relative aux activités privées de gardiennage ;
Vu	Le Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012;
Vu	Le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés publics ;
Vu	Le Décret n°2013/ 031 du 13 février 2013 portant création, organisation et fonctionnement du Bureau National de l'Etat Civil ;
Vu	Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu	La Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023;
Vu	L'appel d'offre national ouvert n°003/22/AONO/BUNEC/CIPM/2022 du 28 novembre 2022 pour la fourniture des services de sécurité et de gardiennage au Bureau National de l'Etat Civil, en procédure d'urgence.

Vu	La lettre n°001/L/BUNEC/CIPM/SEC du 05 Janvier 2022 portant proposition d'attribution du marché relatif à la fourniture des services de sécurité et de gardiennage au Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC)
	Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : (1) L'entreprise ci-après citée est retenue comme attributaire du marché relatif à l'appel d'offre susmentionné :

Rang	Soumissionnaire	Lot	Montant prévisionnel du DAO	Montant TTC en FCFA proposé et corrigé	Délai d'exécution proposé en mois
1er	DAK GARDIENNAGE SARL B.P 1023 Tel : 222 21 54 78	1	24 500 000 FCFA TTC par an	24 441 480	Douze (12 mois)
		2	22 000 000 FCFA TTC par an	20 034 000	
		3	15 500 000 FCFA TTC par an	12 020 400	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOMO ALEXANDRE MARIE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°046/DA/DG/CM-SCDP/2022[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
- vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
- vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;
- vu la résolution n° 08/16 du 08 février 2019 fixant les prestations et ou achats à passer par la procédure des Marchés Adaptés ;
- vu la résolution n°01/05 du 02 février 2021 portant désignation de la Présidente, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- vu le Dossier de Consultation des Entreprises /DCE/DG/DTEC-DQSE/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 relatif à la fourniture et à l'installation d'un Groupe Motopompe Incendie (GMPI) dans le dépôt SCDP de Nsam à Yaoundé ;
- Considérant le rapport du comité ad hoc chargé de l'analyse des offres.

DECIDE :

- **Article 1 :** L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif à la fourniture et à l'installation d'un Groupe Motopompe Incendie (GMPI) dans le dépôt SCDP de Nsam à Yaoundé ;

Adjudicataire	Montant TTC (en F CFA)	Délai de livraison
INDUSTRIE SERVICES INTERNATIONAL (ISI) B.P: 28 route de Parchy 02130 fere en tardenos France <u>Tel:</u> 033 953 141 124 Isi.isi02@gmail.com	57 842 288	huit (08) mois

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de Marché y relatif.

DOUALA le 27 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUE APPEL D'OFFRES N°07/AONO/CFC/CIPM/2022 DU 02/06/2022, POUR LA COUVERTURE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE, EVACUATION SANITAIRE ET RAPATRIEMENT DU PERSONNEL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN ET MEMBRES DE LEURS FAMILLES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2022, 2023 ET 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

Les entreprises ci-après, seules soumissionnaires ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont les offres ont été jugées techniquement éligibles, sont invitées à prendre part à la session de la Commission Interne de Passation des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun, qui se tiendra le vendredi 13 janvier 2023 à 10h00, dans la salle de réunions n°502, sise au 5^{ème} étage de l'immeuble siège à Yaoundé :

1. 1. **CHANAS ASSURANCE ;**
2. 2. **ZENITHE INSURANCE S.A.**

L'ordre du jour portera sur l'ouverture des offres financières.

YAOUNDE le 11 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N° 02/23/C/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U07/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/22/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2022 DU 18 OCTOBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES (UNE CAMIONNETTE ET UN MINI BUS DE 16 PLACES) ET LA FOURNITURE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET FORMATION DES UTILISATEURS DU GROUPE ELECTROGENE, EN DEUX (02) LOTS SEPARES, AU LYCEE TECHNIQUE DE OMBE (LOT 1 : ACQUISITION DE DEUX VEHICULES ET LOT 2 : FOURNITURE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET FORMATION DE DEUX UTILISATEURS DU GROUPE ELECTROGENE 200 KVA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Enseignements Secondaires communique :

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution des fournitures relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 005/22/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2022 du 18 octobre 2022 pour l'acquisition de deux véhicules (une camionnette et un mini bus de 16 places) et la fourniture, installations, mise en service et formation de deux utilisateurs du groupe électrogène, en deux (02) lots séparés, au Lycée Technique de Ombe (lot 1 : Acquisition de deux véhicules et lot 2 : fourniture, installation, mise en service et formation de deux utilisateurs du groupe électrogène 200 KVA) :

N° du lot	Adjudicataire	Montant HT HD en FCFA	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Lot 2	SYMPOSIUM ENGINEERING SYSTEMS	Trente-neuf millions huit cent neuf mille (39 809 000)	Quarante-sept millions quatre cent soixante-douze mille deux cent trente trois (47 472 233)	56 jours

Le lot 1 est déclaré infructueux.

Le soumissionnaire susvisé est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès de l'Unité de Gestion du PEST sis au 1^{er} étage de l'Immeuble abritant « la Pharmacie Ecole de Police » face station MRS TSINGA.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres au siège du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique (PEST) à la même adresse, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 10 Janvier 2023

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

COMMUNIQUE N°001/C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA/NM DU 10 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/22/AONO/BUNEC/CIPM /2022 DU 28 NOVEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL COMMUNIQUE :

Conformément aux dispositions du dossier d'appel d'offre national ouvert n°003/22/AONO/BUNEC/CIPM/2022 du 28 novembre 2022 pour la fourniture des services de sécurité et de gardiennage au Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC), le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit

N° Lot	Soumissionnaire	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution	Observations
Lot 1	DAK GARDIENNAGE SARL	24 441 480	Douze (12 mois)	Offre jugée conforme pour l'essentiel aux exigences du Dossier d'Appel d'Offre
Lot 2		20 034 000		
Lot 3		12 020 400		

L'attributaire **DAK GARDIENNAGE SARL BP : 1023 Yaoundé, tel : 222 21 54 78** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des affaires Administratives et Financières du Bureau National de l'Etat Civil, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, pour établissement des lettres-commandes correspondantes.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de main-levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 10 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOMO ALEXANDRE MARIE

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 00004 /ASMI/MINEPIA/DDPIA/PD CVEP/SPM/2023 DU 09/01/2023 REPUBLIQUE DU CAMEROUN PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE (PD CVEP)(SERVICES DE CONSULTANTS) SECTEUR : ELEVAGE ET PÊCHERÉFÉRENCE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT : N° 2000200003001 DU 03 AVRIL 2020 N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P-CM-AAE - 003

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement, afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Chaines de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture (PD CVEP), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat portant sur **le recrutement d'une firme de Consultant en charge des Etudes techniques des infrastructures connexes ou sociales périphériques (voie d'accès, Ecole publique de Bonandale) et le Contrôle des travaux de construction de l'abattoir et Entrepôt frigorifique de Douala.**

2. Objet

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

Les prestations relatives aux **études techniques de la voie d'accès à l'abattoir et la réhabilitation de l'Ecole Publique** porteront sur quatre (04) missions applicables aux infrastructures :

- **Mission 0-1** : Organisation et préparation ;
- **Mission 0-2** : Elaboration des Avants Projets Sommaires (APS) et réalisation des études environnementales complémentaires (NIES) ;
- **Mission 0-3** : Elaboration des Avant-Projet- Détaillé (APD) ;
- **Mission 0-4** : Elaboration du Dossier de Consultations des Entreprises (DCE).

3. Consistance des prestations

Les prestations porteront sur le contrôle de l'exécution des travaux de construction de l'abattoir et entrepôt frigorifique de Douala, des infrastructures connexes et sociales (voie d'accès et Ecole Publique) et couvriront cinq volets :

- Mission 0 : Organisation et préparation ;
- Mission 1 : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution réalisées par les Entreprises (VISA) ;
- Mission 2 : Direction de l'exécution du contrat de travaux (DET) ;
- Mission 3 : Ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier (OPC) ;
- Mission 4 : Assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR).

4. Période d'exécution

La durée estimative de la mission est de :

- Phase études de la voie d'accès et de l'école publique : trois (03) mois ;
- Phase contrôle des travaux : vingt-quatre (24) mois pour la construction de l'abattoir et Entrepôt frigorifique de Douala et quatre (04) mois pour la voie d'accès et la construction/réhabilitation de l'école publique.

5. Participation et origine

Le Consultant devra répondre au profil de qualification suivant :

- Présenter une expérience générale acquise dans la conduite des études, du contrôle, et de la maîtrise d'œuvre complète des travaux/projets relevant du secteur du BTP et/ou des Grands Travaux.
- Présenter des expériences spécifiques acquises dans la conduite des études, du contrôle, de la maîtrise d'œuvre complète des projets similaires notamment :

- La construction des abattoirs ou industries similaire
- La construction des entrepôts frigorifiques ;
- Les constructions routières similaires.

- Avoir une équipe d'experts qualifiés et disponibles pour la mission.

6. Remises des offres

Les expressions d'intérêt doivent être envoyées par courriel ou déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **01/02/2023 à 15 heures 30 mn ; heures locales** et porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'une firme de Consultant en charge des Etudes techniques des infrastructures connexes ou sociales périphériques (voie d'accès, Ecole publique de Bonandale) et le Contrôle des travaux de construction de l'abattoir et Entrepôt frigorifique de Douala ».

7. Critères d'évaluation

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à « **la Politique de passation de marchés pour les opérations du Groupe de la Banque datée d'octobre 2015 et entrée en vigueur le 1er janvier 2016** » qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

8. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : entre 09 heures et 15 heures 30 mn.

Unité de Coordination du Projet de Développement des Chaines de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture ;
A l'attention :

Dr Aboubakar NJOYA (PhD) ; Coordonnateur National du PDCVEP

Adresse : Stones Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Parks, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Yaoundé ; République du Cameroun

Numéro d'étage/bureau : 1er étage

Courrier : (237) 698 79 57 45

Spécialiste en Passation des Marchés : (237) 677 75 63 82

Coordonnateur National : (237) 698 734 778

Adresses électroniques : elev.piscult@gmail.com; taponfack_j@yahoo.fr.

YAOUNDE le 9 Janvier 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°047/C/DG/CM-SCDP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES /DCE/DQSE/CIPM-SCDP/2022 RELATIF À LA MISE EN CONFORMITÉ DU RÉSEAU ÉMULSEUR DU DÉPÔT SCDP DE BAFOUSSAM (PHASE 1) : FOURNITURE DU MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément au rapport du comité ad hoc chargé de l'analyse des offres du Dossier de Consultation susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observation
1 ^{er}	Business Trade Cameroon (BTC) Sarl B.P: 15746 Douala-CAMEROUN, Tél: (+237) 233 43 25 09	Quatre (04) critères sur quatre (04), soit 100%	89 206 900	Six (06) mois	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante.
2 ^{eme}	PARLYM CAMEROUN Sarl B.P: 12 194 Douala-CAMEROUN Tel: (+237) 655 45 19 06	Trois (03) critères sur quatre (04), soit 75%	91 339 538	Six (06) mois	Éliminé

Le Directeur Général de l'entreprise **Business Trade Cameroon (BTC) Sarl, B.P: 15746 Douala-CAMEROUN, Tél: (+237) 233 43 25 09** est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 27 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROELECTRICITE SUR LE FLEUVE SANAGA

**AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° 0014/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2023
DU 11 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN ENVIRONNEMENTALISTE, CHEF DU PANEL
ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PATDHS UGP-MINEE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La République du Cameroun a sollicité un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga (PATDHS)-UGP MINEE, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat de **Services de consultants pour le recrutement d'un Environnementaliste, chef du panel environnemental et social du PATDHS UGP-MINEE.**

2. Objet

Mission de consultants: Les services du Panel consistent à :

- Conseiller l'Unité de Gestion du Projet (UGP) pour que globalement les objectifs environnementaux, sociaux, économiques et de sécurité visés par le projet en général et les autres instruments spécifiques (étude environnementale et sociale Stratégique, EIE, PAR, Plan d'Urgence, Plan d'Action des Populations Autochtones, Plan gestion de la biodiversité, Plan de gestion de la biomasse, etc.) en particulier soient atteints ;
- Conseiller l'UGP pour que la préparation du projet soit d'une part cohérente avec la politique environnementale du Gouvernement, les textes législatifs et réglementaires liés à la gestion de l'environnement ou ayant un rapport direct avec le projet, et d'autre part, soit en mesure de satisfaire les exigences de la Banque Mondiale en matière de gestion des diligences environnementales et sociales ;
- Donner un avis sur le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) ainsi que sur les marchés des ouvrages ;
- Travailler en étroite collaboration avec le Panel Technique pour que les avis et recommandations donnés à l'UGP par les experts soient cohérents et transmis dans les délais.

3. Consistance des prestations

Le Panel Environnemental et Social est composé de trois experts qui vont se compléter : **un Environnementaliste, un Socio-anthropologue et un Spécialiste des questions de Santé publique.** L'environnementaliste sera le Chef du Panel Environnemental et Social. Il sera chargé de coordonner les activités du groupe et les relations avec l'UGP et le Chef du Panel Technique. L'UGP va prendre contact directement et individuellement avec les experts qui désirent être l'environnementaliste chef du Panel Environnemental et Social. Les principales qualifications requises sont données ci-après :

Environnementaliste

- L'Expert aura un diplôme postuniversitaire de base Ingénierie/Sciences naturelles ou tout autre diplôme équivalent en sciences de l'environnement. Il sera scientifiquement outillé en écologie tropicale, terrestre et aquatique et devra avoir une capacité d'anticipation des menaces auxquelles les ouvrages exposent les populations et le milieu naturel.
- Avoir au moins 15 ans d'expérience en études environnementales et suivi environnemental de grands projets hydrauliques. L'expert aura une solide expérience dans les domaines suivants : (i) évaluation environnementale de grands projets d'aménagement hydrauliques ; (ii) élaboration et mise en œuvre d'un Plan d'Indemnisation et de Réinstallation de populations ; (iii) élaboration et mise en œuvre d'un Plan de Gestion Environnementale et Social ; (iv) consultations publiques et restitutions ; (v) planification environnementale et sociale.
- Une précédente expérience comme membre d'un panel d'experts indépendant d'un grand projet d'aménagement hydroélectrique en zone tropicale serait un atout.
- Etre familier avec les politiques opérationnelles et les procédures d'évaluation environnementales de la Banque Mondiale ;
- Avoir une expérience sur le traitement des questions liées à la qualité de l'eau, gestion de la biomasse, gaz à effet de serre, pêcheries, biodiversité (faune et flore), ressources culturelles physiques ;
- Parler couramment la langue française serait un atout.

Le Coordonnateur du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga (PATDHS)-MINEE, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services. Ils sont tenus de soumettre les documents justifiant toute expérience déclarée (CV ; Certificats de travail ; Brochures, Contrats). Le défaut d'une pièce justificative entraînera la non prise en compte de ladite expérience.

4. Période d'exécution

La durée des prestations est de **02 (deux) ans**. La charge de travail du panel Environnemental et Social est estimée à trois cents (150) jours sur une période de 02 ans.

5. Remises des offres

Les dossiers de manifestations d'intérêt comprenant : une lettre de motivation ; le CV du consultant ; la copie du diplôme et attestations du consultant, ainsi que les copies des contrats similaires (1^{ère} et dernière pages) doivent parvenir au **siège du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga (PATDHS) – UGP MINEE, sis au quartier Olezoa -Yaoundé, Rue du canal du Mfoundi (derrière Prestige Hôtel), 2^{ème} entrée à droite, à côté de l'Hôtel Mutuelle du Trésor, immeuble en carreaux blancs, à gauche**. Ces dossiers devront être présentés **en cinq (05) exemplaires physiques dont un (01) original et quatre (04) copies** marqués comme tels, avec une version sur support numérique (CD ou clé USB), dans une enveloppe scellée, au plus tard le **31 JANVIER 2023 à 15 heures 30 minutes, heure locale, et porter expressément la mention suivante :**

« Manifestation d'intérêt N° 0014/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2022 DU 11 JANVIER 2023 pour le recrutement d'un Environnementaliste chef du panel d'Experts Environnemental et social du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga (PATDHS)-MINEE. »

6. Critères d'évaluation

Les offres des consultants seront évaluées sur la base des critères de qualification ci-après :

Expert Environnement et Expert Socio-Anthropologue.

1. Les qualifications générales du consultant **15** points ;
2. L'expérience générale du consultant dans le suivi environnemental et social des projets d'infrastructure **25** points ;
3. L'expérience du consultant dans le cadre du suivi Environnemental et Social des travaux de construction des aménagements hydroélectriques **20** points ;
4. L'expérience du consultant dans l'élaboration ou la mise en œuvre d'un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) dans le cadre d'un projet d'aménagement hydroélectrique **15** points
5. Une expérience précédente comme membre d'un panel d'experts indépendants d'un projet d'aménagement hydroélectrique **10** points ;
6. La connaissance solide et démontrée du cadre environnemental et social du groupe de la Banque Mondiale **15** points ;

Total : 100 points.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA, édition 2014 », « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Evaluation et publication des resultats

Les Consultants seront sélectionnés selon *la méthode « Sélection de Consultants Individuels (CI) »* telle que décrite dans les Directives de Consultants.

YAOUNDE le 11 Janvier 2023

Le COORDONNATEUR

PODIE LUC

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

DÉCISION N°00385/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 10.01.2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA MAINTENANCE DU SYSTEME DE CLIMATISATION ET DE VENTILATION A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement,

Vu le Décret N° 85/1176 du 28 Août 1985 Créant et organisant la Caisse Autonome d'Amortissement ;

Vu le décret N° 2019/033 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse Autonome d'Amortissement ;

Vu le Décret N° 2017/285 du 08 juin 2017 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres n°15064/AONO/CAA/CIPM/2022 du 11 novembre 2022 relatif à la maintenance du système de climatisation et de ventilation à la CAA.

DÉCIDE

Article 1^{er} : La **SOCIETE D'ETUDE DE REALISATION ET MAINTENANCE (SERM Sarl)** B.P : 12564 Douala-Cameroun, Tel : (237) 237 233 432 340 / (237) 661 349 386, a été retenue adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres n°15064/AONO/CAA/CIPM/2022 du 11 novembre 2022 pour la maintenance du système de climatisation et de ventilation à la CAA, pour un montant toutes taxes comprises de **F CFA quinze millions six cent quatre mille (15 604 000)** et un délai d'exécution de douze (12) mois.

Article 2 : Le Directeur Général de cette Société est invité à se présenter à la Caisse Autonome d'Amortissement, sise au niveau -1 de son immeuble siège, Boulevard du 20 Mai Yaoundé, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EVINA OBAM Richard

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CEN/CIPM/2023 DU 10
JANVIER 2023, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE À LA CENAME, EN
PROCÉDURE D'URGENCE (LOT UNIQUE)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
612 060.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CENAME lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert relatif au recrutement d'une Société de gardiennage à la CENAME pour l'année 2023 (lot Unique).

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres est constituée de :

Lot Unique – Recrutement d'une Société de Gardiennage à la CENAME pour l'exercice 2023, dont la consistance est résumée ci-après, pour une durée de **11 mois** (détail dans DAO) :

Siège social CENAME à Yaoundé, quatre (04) agents minimum,
Magasin CENAME à la Gare Marchandises de Yaoundé, deux (02) agents minimum,
Résidence du Directeur Générale à Yaoundé, deux (02) agents minimum,
Antenne de N'Gaoundéré, un (01) agent.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de : **16 528 050 (Seize millions cinq cent vingt-huit mille cinquante) francs CFA Toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

Les prestations de gardiennage sont constituées en lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte aux Sociétés de Gardiennage installées en République du Cameroun, agréées ou détentrices d'attestation de dépôt du dossier de demande d'agrément et ayant une expérience avérée dans les domaines concernés.

6. Financement

Le financement de la prestation, objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget de fonctionnement de la CENAME, exercice 2023, imputation **612 060**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 22 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : www.cename.net ; E-mail : contact@cename.cm, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : www.cename.net ; e-mail : contact@cename.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme **trente mille (30 000) francs CFA**, payable dans le compte numéro **33598860001-94** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » domicilié à la **BICEC - Cameroun**.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (*dont un (01) original et six 06 copies marquées comme telles*), seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la **CENAME**, Tél. : **222 23 29 20 / 22 23 29 222, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, au plus tard **le 09 février 2023 à 14 heures** et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CEN/CIPM/2023 DU 10 JANVIER 2023, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE A LA CENAME, EN PROCEDURE D'URGENCE (LOT UNIQUE). « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations de gardiennage est de **onze (11) mois**, couvrant la période de février à décembre 2023.

11. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission est arrêtée au montant **de trois cent trente mille francs (330 000) francs F.CFA**. Cette caution est fournie sous forme d'une garantie bancaire émise par une banque commerciale de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ou une compagnie d'assurance autorisée à émettre les cautions dans le cadre des marchés publics et dont le modèle sera conforme à celui présenté par le Maître d'Ouvrage dans le présent DAO (pièce produite en original).

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ou une compagnie d'assurance autorisée à émettre les cautions dans le cadre des marchés publics, d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des offres, pour un montant de **trois cent trente mille francs (330 000) francs F.CFA.**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en un temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu **le 09 février 2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CENAME dans la salle des réunions de ladite structure. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon la notation binaire (OUI/NON), conformément aux critères ci-après :

Critères éliminatoires : Matériels et équipements : 08
OUI ;

- Dossier incomplet ou non conforme aux prescriptions du DAO, après non production ou remplacement de la pièce en question, après le délai de 48 heures accordé à l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'agrément en cours de validité ou d'attestation de dépôt du dossier de demande d'agrément ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de visites des sites signée du soumissionnaire et légalisée par une Autorité policière.
- **Critères essentiels :**

Expérience ou références dans les prestations similaires.....03 OUI ;
Capacité financière.....01 OUI ;
Personnel :07 OUI ;
Méthodologie d'exécution des prestations.05 OUI.

NB : Seules les offres ayant obtenu au moins un score de 20 « OUI » sur 24 critères essentiels tels que déclinés dans la grille d'évaluation en annexe du présent dossier d'appel d'offres seront retenues pour l'évaluation des offres financières.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME, sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 22 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : www.cename.net ; E-mail : contact@cename.cm.

YAOUNDE le 10 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SALIHOU SADOU

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°001/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS/23 DU10 JANVIER 2023 POUR LA FOURNITURE EN DEUX LOTS INDEPENDANTS DES PRESTATONS DE SERVICE D'ASSURANCES A LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

N/A

2. Objet

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) lance en procédure d'urgence, un Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt à l'intention des Compagnies d'Assurances et de Réassurances, qui désirent participer à la pré-qualification pour la fourniture des prestations ci-après indiquées, sur financement du Budget de la SNI, pour une période couvrant les exercices budgétaires 2023 et 2025.

3. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Avis de sollicitation de manifestation d'intérêt, portent sur :

LOT N° 1 : Assurance Maladie Groupe, Frais Funéraires, Assistance et Evacuation Sanitaire du personnel de la SNI;

LOT N° 2 : Globale Dommages des propriétés immobilières de la SNI.

4. Période d'exécution

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt est ouverte aux compagnies d'assurances et de réassurances exerçant au Cameroun, justifiant d'une expérience et d'une notoriété avérées dans le domaine des prestations ci-dessus, et dûment agréées par le Ministère des Finances et la CIMA.

N.B. : Conformément à l'arrêté n° 038-CAB/PM DU 15 MAI 2014 mettant en vigueur les dossiers types d'appels d'offres relatifs aux marchés d'assurances, la gestion des polices d'assurance objets du présent Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt sera assurée à l'issue de l'Appel d'Offres Restreint par **ASCOMA Cameroun, BP 544 Douala – Téléphone 233 42 08 39 – Téléfax 233 42 61 75.**

6. Financement

Budget de la SNI

7. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être produites en quatre (04) exemplaires, dont l'original et trois (03) copies marquées comme tels dans une enveloppe fermée et scellée ne comprenant ni cachet, ni indication sur l'identité du candidat. Elles devront parvenir au secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI, porte 133 de l'Immeuble siège de la SNI, téléphone 222 22 44 22, BP 423 YAOUNDE au plus tard le **_16 FEVRIER 2023_** à 10heures, heure locale. Elles porteront la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°_001_/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS DU _10 JANVIER 2023 POUR LA FOURNITURE EN DEUX LOTS INDEPENDANTS DES PRESTATONS DE SERVICE D'ASSURANCES A LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI) ».

N.B. Le candidat prendra soin de préciser le lot choisi.

8. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

4.1. Volume A (Pièces administratives)

Le volume A comprend les documents suivants, en originaux ou copies certifiées conformes, datant de moins de trois (03) mois, et valables pour l'exercice en cours :

- Une lettre de motivation dûment signée par le candidat ;
- Une copie de l'attestation d'immatriculation en cours de validité, certifiée par les services compétents ;
- Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du domicile du candidat ;
- Un certificat d'imposition ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une attestation de localisation ;
- Une attestation certifiant que le candidat a satisfait ses obligations vis-à-vis de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI ;
- Un agrément du Ministère en charge des Finances et
- Une attestation justifiant l'adhésion du candidat aux dispositions du Code des Assurances de la CIMA.

N.B. : Il est précisé que l'absence de l'une des pièces ci-dessus entraînera l'irrecevabilité et par conséquent, le rejet pur et simple de la candidature.

4.2. Volume B (Dossier Technique)

Le dossier technique devra comprendre :

- La présentation de la structure ;
- Les références du candidat pour les cinq (05) dernières années avec indication du chiffre d'affaires réalisé ;
- Une convention datant de moins de cinq ans avec ASCOMA CAMEROUN ;
- Un système de TIERS PAYANT avec cartes biométriques ;
- Le chiffre d'affaires (CA) dans la branche concernée ;
- Les modalités de déclaration et de réparation des sinistres (procédure de déclaration et délais de réparation) ;
- Une description détaillée des garanties couvertes ;
- La liste du réseau des prestataires (Hôpitaux, Cliniques, Pharmacies et Laboratoires) dans les 10 régions du Cameroun.
- Autres facilités liées à la gestion des prestations à assurer.

9. Critères d'évaluation

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur la base des critères ci-dessous :

CRITERES ELIMINATOIRES

- Fausse déclaration ou falsification des documents ;
- Un système de TIERS PAYANT avec cartes biométriques ;

- Convention de Gestion avec ASCOMA CAMEROUN
- Note technique inférieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100).

CRITERES ESSENTIELS

N°	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre (reliure, lisibilité et intercalaires)	5
2	Références du candidat pour les 3 dernières années dans le domaine de l'assurance maladie groupe, assistance et évacuation avec des entreprises de plus de 50 salariés d'un montant minimum de 35 millions de F CFA TTC (1 ^{ère} et dernière page du marché signé)	20
3	Une convention de GESTION avec ASCOMA CAMEROUN (datant de moins de 05 ans)	15
4	Un système de TIERS PAYANT avec cartes biométriques;	15
5	Représentativité sur le territoire national	10
6	Capacité financière (CA supérieur à 2 milliards = 15 pts (CA compris entre 1 et 2 milliards = 5 pts	10
7	Modalité de règlement des sinistres	5
8	Types de dommages ou risques pris en charge	10
9	Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	10
TOTAL		100

Seuls les candidats ayant obtenu une note technique minimale de soixante-quinze (75) points sur cent (100), seront retenus à l'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé à la suite de cette pré-qualification.

10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat de la Direction des Affaires Générales (porte 133) Immeuble siège SNI, téléphone : 222 22 44 22 ou par mail sni@sni.cm ldipanda@sni.cm.

11. Evaluation et publication des resultats

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun publiera par voie de communiqué officiel, la liste des candidats présélectionnés à qui il adressera le Dossier d'Appel d'Offres Restreint pour la réalisation des prestations sollicitées. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de la SNI de l'inclure dans la liste restreinte.

YAOUNDE le 10 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 00002/E/2/ASMI/MINHDU/CIPM/2023 DU 06 JANVIER 2023 EN VUE DE LA FORMATION DE SIX CENT (600) JEUNES EN DIFFICULTE DANS LES COMMUNES DE BIKOK ET OLANGUINA, BAHAM ET DSCHANG, TOKOMBERE ET KAR-HAY A LA FABRICATION ET POSE DES PAVES EN VUE DE LEUR INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE FINANCEMENT : BF MINH DU/EXERCICE 2023 LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Les villes camerounaises connaissent, depuis quelques années, une forte explosion démographique avec un taux d'urbanisation estimé à 52,8% en 2010 si l'on s'en tient aux projections du recensement général de la population en 2005. Cette tendance va s'accélérée et la population urbaine atteindra 60% à l'horizon 2025.

Cette situation urbaine est préoccupante dans la mesure où elle est corrélée à une pauvreté aggravante caractérisée notamment par un désœuvrement marqué de la population jeune, principale victime du taux de chômage situé à 13% au plan national dont 15% représentant la catégorie âgée de 15 à 34 ans. Il convient en outre de relever que ce chiffre représentant 75% de la population active masque le sous-emploi et l'informel représentant respectivement 75% de la population active et 90% des activités.

Une analyse approfondie, à la lumière des états généraux de l'emploi organisés en 2005 par le MINEFOP et l'INS révèle que l'une des causes du désœuvrement, au-delà des faiblesses de l'offre d'emplois, et le manque de qualification des demandeurs d'emplois qui pour l'essentiel, sont issus des milieux précaires et victimes des déperditions scolaires et sans formation initiale.

Si rien n'est fait, la gravité s'intensifiera et la ville deviendra le théâtre des inégalités et de la fracture sociale. Et ce, à travers les exclusions de toutes formes notamment ; sur les plans social, économique et spatial. Dans ce cas, la ville sera malheureusement inductrice de la crise urbaine dont les marqueurs sont ; l'insécurité, le banditisme, la toxicomanie, la prostitution, les maladies infectieuses (tuberculose, hépatite, VIH etc.), la révolte des quartiers populaires, le sentiment d'abandon.... Toutes choses qui saperaient l'équité, le vivre ensemble et la promesse républicaine.

Pour inverser cette tendance, il est impérieux pour les pouvoirs publics de s'inscrire en droite ligne des recommandations du 4^{ème} Forum International sur la Pauvreté Urbaine (FIPU) tenu à Marrakech en 2001 avec pour thème principal « Villes productives et Villes inclusives : Vers des Villes pour tous ».

Pour ce faire, il est question de combattre les mécanismes d'exclusion et renforcer les mécanismes inclusifs par le biais d'une part de la formation et l'apprentissage aux petits métiers du secteur urbain au profil des jeunes urbains désœuvrés, et d'autre part la création et la multiplication des unités pilotes de production des briques de terre stabilisée, des pavés, des parpaings et hourdis et de la soudure métallique sous la supervision des CTD.

Vu sous cet angle, les jeunes identifiés, formés et insérés deviendraient des acteurs urbains tout en contribuant à la production et consommation en milieu urbain. Ce qui assurerait, de par leur revenus leur atomisation et par ricochet la réduction de la pauvreté.

2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet, la pré - qualification des Bureaux d'Etude nationaux jouissant d'une expertise avérée dans le domaine de la formation des jeunes aux métiers du secteur urbain.

Objectif global du projet

L'objectif global est de renforcer les capacités socioprofessionnelles des jeunes en difficulté aux fins de leur insertion dans l'exécution des projets urbains, à travers l'organisation des sessions de formation de courte durée aux plans théorique et surtout pratique des jeunes en difficulté sélectionnées à la fabrication et pose des pavés.

3. Consistance des prestations

Les missions et prestations attendues des BET dans le cadre de la réalisation de ce projet sont les suivantes :

- Produire les supports de formation sur les modules de fabrication et pose des pavés et un module sur la gestion d'une petite unité de fabrication des pavés ;
- Produire le rapport de mise en route assorti du chronogramme des activités à mener, du planning de déploiement du personnel clé et du personnel d'appui de l'entreprise ou du BET dans le projet.
- assurer la formation théorique et pratique des jeunes à la technique de fabrication et pose des pavés ;
- assurer la formation des jeunes à la gestion d'une petite unité de fabrication des pavés ;
- expérimenter les enseignements théoriques dispensés à travers des cas pratiques de fabrication et la pose des pavés sur un site choisi en concertation avec le Maire de la Commune bénéficiaire ;
- mettre à disposition, les kits des participants (sacoches, carnets, stylos, crayons, supports de formation etc.) ;
- prendre en charge les émoluments des experts chargés d'assurer la session de formation et les frais relatifs à la réunion de validation des rapports (mise en route et final) et des supports de formation ;
- prendre en charge la restauration des jeunes pendant toute la session de formation ;
- payer les frais de transport hebdomadaires des jeunes à former ;
- rédiger et produire des rapports d'activités hebdomadaires et transmettre à l'ingénieur du marché ;
- produire au moins trente photos dans un support (clé USB) et un enregistrement dans un support CD vidéo retraçant le déroulement de la cérémonie d'ouverture de la session de formation, de des différentes phases de la formation théorique et pratique des jeunes
- confectionner au moins trois (03) banderoles publicitaires par Commune ;
- produire les attestations de fin de formation préalablement validées par les services du Maître d'Ouvrage ;
- assurer la couverture médiatique lors de la cérémonie de lancement de la formation et de la phase pratique par au moins trois (03) médias publics et privés au choix (télévisions, médias presse et ce, en collaboration avec la Division du Développement Social Urbain;
- Production en dix (10) exemplaires, et en version papier et en fichier numérique modifiable, le rapport général de formation ressortant le cas échéant, les recommandations pertinentes sur les modalités de pérennisation et de

réplication de ce type de projet.

La prestation est composée de trois (03) lots constitués ainsi qu'il suit :

N° LOT	Communes	effectifs
LOT 1	BIKOK (pavés)	100
	OLANGUINA (pavés)	100
LOT 2	BAHAM (PAVES)	100
	DSCHANG (PAVES)	100
LOT 3	TOKOMBERE (PAVES)	100
	KAH-HAY (PAVES)	100

Critères de qualification

Etre un BE installé au Cameroun ;

Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du présent avis ;
- Disposer du matériel et du personnel nécessaire ou s'engager à en recruter pour la réalisation des prestations demandées ;

Jouer d'une expertise avérée dans les prestations requises (02 références au moins dans le domaine de formation des jeunes à la fabrication et pose des pavés, disponibilité du personnel qualifié, disponibilité du matériel technique requis etc.).

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en quatre (04) exemplaires, dont un (01) original et trois (03) copies, marqués comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain à l'immeuble ministériel n°1 (face Poste centrale) au 9^e étage-porte 02 le 25 Janvier 2023, à 12 heures, heure locale au plus tard avec la mention :

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET

N° 00002/E/2 /ASMI/ MINH DU/CIPM/2023 DU 06 JANVIER 2023

EN VUE DE LA FORMATION DE SIX CENT (600) JEUNES EN DIFFICULTE DANS LES COMMUNES DE BIKOK ET OLANGUINA, BAHAM ET DSCHANG, TOKOMBERE ET KAR-HAY A LA FABRICATION ET POSE DES PAVES EN VUE DE LEUR INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE

FINANCEMENT : BF MINH DU/EXERCICE 2023

5. Composition du dossier

Les candidats qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doivent fournir les pièces administratives et autres informations techniques et opérationnelles ci-après, présentées en deux volumes :

6.1 Volume 1 (Pièces Administratives)

Le « Volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, selon les cas), datées d'au plus trois (03) mois :

Une lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
Une attestation de non redevance délivrée par l'autorité compétente ;
Une attestation de non - faillite délivrée par l'autorité compétente du domicile du soumissionnaire ;
L'original de l'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

En cas de groupement de BET, les trois dernières pièces ci-dessus mentionnées doivent être fournies par chaque membre constitutif. Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte joint au présent dossier.

Il est précisé que l'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat 48 h après notification au prestataire.

6.2 Volume 2 (Dossier Technique)

6.2.1 La liste du personnel d'encadrement

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :
Un chef de Mission (Ingénieur des Travaux de Génie Civil) ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil.

Deux Technicien Supérieur de Génie Civil (TSGC) ayant une expérience supérieure ou égale à 02 ans dans le domaine de la formation.

Le Candidat fournira la liste du personnel de maîtrise, accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées d'au plus trois mois :

CV daté et signé par le concerné ;
La copie du diplôme de chaque personnel ;
La définition des affectations proposées pour chaque personnel.

N.B. : - La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'Expert en question, la note zéro (0) ;
- Tout dossier comprenant un personnel fonctionnaire sera purement et simplement rejeté.

6.2.2. Les références du BET et sa compréhension du travail demandé

Le BET produira la liste de ses références dans les prestations requises. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat comportant les premières et dernières pages, conjointement avec l'attestation de bonne fin ou le procès-verbal de réception afférent au projet concerné. Ces documents devront être clairs et lisibles ;
- Le nom du Maître d'ouvrage ;
- Le lieu d'exécution du projet ;
- Une autorisation permettant de saisir le Maître d'ouvrage indiqué pour la vérification des informations relatives à la référence concernée.

Le BET produira également un petit exposé relatif à sa compréhension des prestations au double plan théorique et pratique (contexte, objectifs, méthodologie, planning d'exécution, résultats attendus).

Les BET intéressés remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des informations complémentaires sur les prestations attendues auprès de la Division du Développement Social Urbain du MINH DU aux heures ouvrables, à l'immeuble BALANOS situé en face de CALAFATAS, 1^{er} étage,

NB : En cas du groupement de BET, les références du mandataire devront représenter au moins les trois quart (3/4) des références totales.

6.2.3 Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession

nécessaires à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :
Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies des cartes grises ou des factures) ;

Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;

La liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, projecteur, scanneur, logiciel, photocopieuses, etc.) présents au siège du BET ;

La liste de tout autre matériel technique etc..., propre au candidat et susceptible d'être utilisé au cours du projet (fournir les factures des fournisseurs et tout autre document attestant la propriété de ce matériel) susceptible d'être utilisé au cours de l'opération.

Pour le matériel à acquérir, la vérification se fera après l'attribution du marché auprès de la firme concernée.

N.B : La location desdits matériels doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

6.2.4 Une attestation de capacité financière

Cette attestation devra être délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances selon les conditions de la COBAC, et précisant que le soumissionnaire peut pré financer les prestations à hauteur d'au moins 15 millions de F CFA.

6. Critères d'évaluation

6.2.5 L'autorisation de vérification des déclarations

Critères éliminatoires :

- Dossiers administratif ou technique non - conformes aux prescriptions du présent avis ;
- Cette autorisation dument signée du Directeur Général du BET, devra permettre au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain de procéder à toute vérification jugée nécessaire pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

Critères essentiels

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- A - Références 20 points
- B - Personnel d'encadrement 40 points
- C – Matériels 20 points
- D - Organisation –Méthodologie et Planning 20 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus pour la suite de la procédure.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires au présent avis peuvent être obtenus auprès de la Division du Développement Social Urbain du MINHDU aux heures ouvrables, à l'immeuble BALANOS situé en face de CALAFATAS, 1^{er} étage, téléphone

8. Evaluation et publication des resultats

L'avis d'appel d'offres restreint tient lieu de publication du résultat de la pré-qualification.

En outre, conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun, le nombre de marchés dont un candidat pré-qualifié dans le cadre de cet ASMI, pourrait être attributaire est limité à un contrat.

YAOUNDE le 6 Janvier 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/SOHLI/CIPM/2022 DU 09/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CARRELAGE DU POURTOUR DE LA PISCINE DE L'HOTEL SAWA — DOUALAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA SOCIETE HOTELIERE DU LITTORAL (SOHLI), EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du programme d'investissement de la Société Hotelière du Littoral (SOHLI), le Directeur Général de l'Hotel SAWA, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert **pour les travaux de carrelage du pourtour de la piscine de l'Hôtel SAWA — Douala.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent au carrelage du pourtour de la piscine de l'Hôtel SAWA — Douala et comprennent les opérations suivantes :

Decapage du carrelage existant ;

Ragréage de l'espace à carrelé ;

Carrelage de sept cent (700) mètres carrés du carreau extérieur :

- Type : APE OREGON rectifié en grès cérame
- Aspect : bois
- Format : 20cm x 114 cm
- Épaisseur : 10 mm
- Finition bord : rectifié
- Finition surface : antidérapant Colle de pose : ciment colle E.50 ADESITAL

3. Cout Prévisionnel

Montant de vingt-six millions (26 000 000) Francs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais ayant l'expérience, les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique, qui a souscrit aux déclarations, s'est acquittée des droits et taxes, impôts, cotisations et redevances prévus par les lois et règlements en vigueur et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

5. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement de la Société Hotelière du Littoral (SOHLI), Exercice 2022 d'un montant de vingt-six millions (26 000 000) Francs CFA. Par Résolution N°165/CA/SOHLI/2021 du 17 décembre 2021 du Conseil d'administration de la SOHLI.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de PHotel SAWA, 488, Rue de Verdun, Bonanjo, BP. 2 345 Douala, Tel. 233 50 14 00, E-mail : cipmsohli@hotelsawa.com reservation@hotelsawa.com dès la publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres devra être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'Hotel SAWA, 488, Rue de Verdun, Bonanjo, BP. 2 345 Douala, Tel. 233 50 14 00, E-mail : cipmsohli@hotelsawa.com reservation@hotelsawa.com sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante**

8. Remises des offres

Les soumissions rédigées en français ou en anglais, en **Sept (07) exemplaires dont Un (01) original et Six_ (06) copies ainsi que la version électronique de l'offre**, seront déposées au plus tard le **01/02/2023 à 12 heures** au lieu indiqué ci-dessus et devront porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 005/AONO/SOHLI/CIPM/2022 DU 09/01/2023
POUR LES TRAVAUX DE CARRELAGE DU POURTOUR DE LA PISCINE DE L'HOTEL SAWA — DOUALA
« A n'ouvrir qu'en séance de ddpouillement »**

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour cet Appel d'Offres est de **deux (2) mois compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **cinq cent vingt mille (520 000) Francs CFA**, ayant un délai de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres et délivrée par une Banque de 1er ordre agréée par le Ministère des Finances. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera en un temps et aura lieu le **01/02/2023 à 13h00** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SOHLI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation**Criteres eliminatoires**

- Absence de la caution de soumission a l'ouverture des offres ;
- Dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- Offre administrative, technique ou financiere incomplete ;
- Fausse declaration, substitution ou piece falsifiee (la CIPM et l'Autorite Contractante se reservent le droit de proceder a l'authenticite de tout document presentant un caractere douteux) ;
- Absence d'un chiffre d'affaire superieur ou egal a vingt millions (20 000 000) francs dans le domaine des batiments et travaux publics au cours des trois (3) dernieres annees (au moins trois (3) marches publics et/ou prives enregistres) ;
- Absence d'une reference technique d'execution d'un marche anterieur similaire d'au moins vingt millions (20 000 000) francs ;
- Omission d'un prix unitaire quantifie dans l'offre financiere ;
- Absence de la declaration de non abandon de chantier ;
- Absence dans l'offre technique d'une rubrique « methodologie d'execution, organisation et planning des prestations » ;
- Note technique inferieure a 6 OUI / 8 (recalculer la note technique en se referant a la grille d'evaluation proposee) ;
- Respect du cahier de charge ;
- Entrepreneur dont la defaillance a ete constatee ou coupable'il'un abandon de chantier au cours des trois (3) dernieres annees.

Criteres essentiels de qualification

Les criteres essentiels d'evaluation des offres seront les suivants

- Personnel technique OUI/NON
- Methodologie d'execution OUI/NON
- Moyens materiels OUI/NON
- Chiffre d'affaires/Bilan OUI/NON
- Capacite de performance OUI/NON - References professionnelles OUI/NON
- Visite de site OUI/NON
- Preuve d'acceptation des conditions du Marche OUI/NON

13. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le Marche au Soumissionnaire dont l'offre aura ete reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et disposant des capacites techniques et financieres requises pour executer le Marche de facon satisfaisante et dont l'offre a ete evaluee la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engages par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours a compter de la date limite fixee pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Tout renseignement complementaire peut etre obtenu aux heures ouvrables au Secretariat du Directeur General de Photel SAWA, 488, Rue de Verdun, Bonanjo, BP. 2 345 Douala, Tel. 233 50 14 00, E-mail : cipm-so

DOUALA le 9 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOIFO Pierre

COMMUNE DE MFOU

COMMUNIQUE N°08/C/C.MFOU/SG/SMP/23 DU 09/JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.MFOU/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ D'EKALI 2, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mfou,

Communique : par Décision N° 01/D/C.MFOU/SG/SMP/23 du 09 JANVIER 2023, PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT proposition d'attribution de l'Appel d'Offres national ouvert en urgence N°007/AONO/C.MFOU/CIPM/2022 pour les travaux de réhabilitation du centre de santé d'Ekali 2, dans la Commune de Mfou, Département de la Mefou et Afamba.

La Lettre Commande sus visée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant TTC	Délai
01	ETS : ASCOM BP : 33192 Yaoundé, Téléphone 6 97 24 57 13	13 600 000 F CFA TTC	02 mois

Ledit attributaire est par ailleurs invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, au service des marchés publics de la Mairie de Mfou, pour l'établissement des Lettres Commande y relatives./-

MFOU le 9 Janvier 2023

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11/01/2023 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE L'ACQUISITION ET DE L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE STOCKAGE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
24130602.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans la perspective de garantir la qualité de l'exécution des prestations d'acquisition et d'installation d'un dispositif de stockage de l'énergie solaire photovoltaïque à l'Aéroport International de Douala, suivant les normes et les règles de l'art en la matière, et dans les conditions de sûreté et de sécurité exigée, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la maîtrise d'œuvre desdits travaux.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent à :

l'ordonnancement, le Pilotage et la Coordination des actions rentrant dans l'exécution des travaux attendus, avec en amont la validation de l'ensemble du dossier d'exécution préparé par l'entreprise des travaux ;
le suivi et le contrôle technique permanent de la qualité des travaux, de la sécurité du chantier, et de l'hygiène environnementale du site des travaux conformément aux prescriptions techniques du marché et des lois y relatives en vigueur au Cameroun ;
la validation des essais et de la mise en service des équipements.

NB : Les détails sont contenus dans les termes de référence et le devis quantitatif et estimatif.

1. Consistance des travaux objet de la présente maîtrise d'œuvre

Les travaux objet de la présente maîtrise d'œuvre portent sur :

- a) L'installation de chantier ;
 - b) La dépose des 20 convertisseurs existants ;
 - c) La fourniture d'un système de stockage de l'énergie solaire photovoltaïque :
 - L'installation d'un système d'alarme ;
 - L'installation d'extincteur ;
 - L'installation d'un refroidisseur industriel ;
 - La fourniture complète et installation d'un convertisseur BESS (Battery Energy Storage System) ;
 - La fourniture complète du DC cabinet ;
 - La fourniture complète du matériel d'assemblage ;
 - La fourniture complète d'un convertisseur ESS ;
 - La fourniture complète d'un hôte de surveillance ;
 - La fourniture complète d'une EMS ;
 - La fourniture complète d'un Router ;
 - La fourniture complète d'un système de management de communication ;
 - La fourniture complète d'un interrupteur Data system ;
 - La fourniture complète d'une passerelle ;
 - La fourniture complète d'un interrupteur de puissance ;
 - La fourniture complète de l'écran et accessoires ;
 - d) La construction d'un hangar devant abriter le BESS ;
- Les essais, la mise en service des équipements et la formation du personnel d'exploitation

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations au vu du coût des travaux est d'environ **rente millions (30 000 000) F CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques ayant leur siège social en République du Cameroun et spécialisées dans le suivi et le contrôle de fourniture et pose de système de stockage de l'énergie électrique/solaire.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le Budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2023, ligne 24130602.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA dans le compte intitulé «CAS – ARMP »** ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **10/02/2023 à 12 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11/01/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE L'ACQUISITION ET DE L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE STOCKAGE DE L'ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE A L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **six (06)** dont cinq (05) mois pour la durée des travaux et un mois (01) mois pour l'élaboration du rapport final.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance, agréée par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **six cent mille (600 000) Francs CFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres**. La liste des structures habilitées est jointe en pièce n°10.

12. Recevabilité des Offres

- Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.
- Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.
-

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **10/02/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative page 24) ;
- b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière page 26) ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;
- d) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- e) Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou technique ;
- f) Note technique inférieure à 80 points sur 100 pour la notation des critères essentiels ;
- g) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- h) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;
- i) Présence d'une information financière dans les dossiers administratifs ou les offres techniques.

Critères essentiels

- 1) Références en prestations similaires ; **20 pts**
- 2) Qualité du personnel ; **40 pts**
- 3) Note méthodologique ; **20 pts**
- 4) Moyens matériels ; **10 pts**
- 5) Capacité financière ; **03 pts**
- 6) Preuves d'acceptation des conditions du marché ; **04 pts**
- 7) Attestation de visite de site **01 pts**
- 8) Présentation de l'offre. **02 pts**

Les détails de la notation sont contenus dans le RPAO.

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de Qualité/Coût, conformément aux procédures décrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite du dépôt des offres.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite du dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen

Tél. 222 23 36 02, poste 414.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**

- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82;**

- Numéro vert CONAC : **1517.**

YAOUNDE le 9 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE TOUBORO

N°018/AONO/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2022 DU 27/12/2022 POUR LA RÉALISATION DES FORAGES PRODUCTIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES LOCALITÉS DE : SOKORTA MANGA, YANDEA, BAKARI, BILTAO. HOLKAN, SEING ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La République du Cameroun a reçu un financement de l'Union Européenne pour la mise en œuvre du Programme de Développement Economique et Social des Villes Secondaires Exposées aux Facteurs instabilités (PRODESV), qui fait l'objet d'un contrat de délégation entre l'Union Européenne et la KREDITANSTALT FÜR WIEDERAUFBAU (KFW). Il se propose d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du marché pour la réalisation des forages productifs équipés de pompes à motricité humaine (PMH) dans les localités de : SOKORTA MANGA, YANDEA, BAKARI, BILTAO, HOLKAN, SEING Arrondissement de Touboro, Département du Mayo-Rey, Région du Nord

2. Consistance des prestations

Le Maire de la Commune de Touboro (Maître d'Ouvrage) sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires éligibles pour la réalisation des travaux suivant la description et les localités.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des travaux est de **50 000 000 (cinquante) millions de FCFA**

4. Allotissement

Un lot unique

5. Participation et origine

Le Maire de la Commune de Touboro (Maître d'Ouvrage) sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires éligibles pour la réalisation des travaux suivant la description et les localités.

6. Financement

La République du Cameroun a reçu un financement de l'Union Européenne pour la mise en œuvre du Programme de Développement Economique et Social des Villes Secondaires Exposées aux Facteurs instabilités (PRODESV).

7. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires éligibles et Intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Service Technique sis à l'hôtel de ville de Touboro dont l'adresse est donnée ci-dessous, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à la même adresse, tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures.

BP: 33 Touboro Tél.; 655 8522 96 Email: touborocounil@gmail.com

8. Acquisition du Dossier

ils peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français contre présentation d'une quittance de paiement en espèces, non remboursable à la recette municipale de la Commune de Touboro d'un montant de **Cinquante (50 000) Francs CFA**, équivalent à environ **soixante-seize virgule trente-trois (76,2) Euros**. Ce montant sera majoré le cas échéant, des frais d'envol par courrier Express du DAO, de **dix mille (10 000) Francs CFA**, soit **quinze virgule vingt-six (15,24) Euros**, pour les Candidats non-résident qui le désirent.

9. Remises des offres

Les offres qui resteront valides quatre-vingt-dix (90) jours, doivent comprendre " une garantie de l'offre ", délivrée par une BANQUE DE PREMIER ORDRE ou par une SOCIETE D'ASSURANCE AGREEE PAR LE MINISTERE EN CHARGE DES FINANCES, pour un montant de **Neuf cent soixante mille (960 000) Francs CFA**, équivalent à environ (1463,51) Euros, ou un montant équivalent en toute autre monnaie librement convertible.

10. Delai de Livraison

Il est prévu que les travaux soient réalisés dans un délai de deux (02) mois maximum.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres qui resteront valides quatre-vingt-dix (90) jours, doivent comprendre " une garantie de l'offre ", délivrée par une BANQUE DE PREMIER ORDRE ou par une SOCIETE D'ASSURANCE AGREEE PAR LE MINISTERE EN CHARGE DES FINANCES, pour un montant de **Neuf cent soixante mille (960 000) Francs CFA**, équivalent à environ (1463,51) Euros, ou un montant équivalent en toute autre monnaie librement convertible.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **20 Janvier 2023 à 10 heures**. La procédure de remise des offres par voie électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire dûment mandaté qui le souhaite à la même adresse, **le 20 Janvier 2023 à 11 heures**.

14. Critères d'évaluation

Les exigences en matière de qualification :

Présence de deux (02) contrats et procès-verbaux (P V) de réception provisoire et définitive des travaux ou prestations de l'entreprise dans le domaine hydraulique au cours des cinq (05) dernières années ;

Présence au moins deux (02) contrats et PV de réception correspondant, des travaux réalisés par l'entreprise dans le domaine des travaux similaires (implantation, foration, essai de pompage, installation de pompe) au cours des cinq (05) dernières années ;

Présence des documents prouvant que le soumissionnaire dispose des moyens matériels /logistiques pour la réalisation des travaux de forage (en propriété, en bail, en location, etc.) tels que ; 1 sondeuse complète. 1 camion benne pour transport de matériels et matériaux. Matériel de mesure et Accessoires pour essai d'exhaure, etc...

Justifier de la possession d'un personnel jouissant de l'expérience dans la réalisation des travaux de nature et de complexité comparables notamment: 01 conducteur de travaux minimum ingénieur des travaux de Génie Rural ou Génie civil (BAC+3) ; 01 hydrogéologue ou hydrogéophysicien pour l'implantation du forage, 01 chef de chantier, minimum Technicien Supérieur de Génie-Civil ou Génie Rural (BAC+2), 01 Technicien foreur (CAP) ou équivalent

Présenter une méthodologie d'exécution cohérente des travaux , y compris la méthode pour l'étude d'hydrogéologie et un planning des travaux;

Disposer d'avoir en liquidités et/ou de facilités de crédits, d'un montant équivalent à cinq millions (5 000 000) de francs CFA ,ou un montant équivalent en toute autre monnaie librement convertible

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant une offre technique conforme et l'offre financière sera évaluée à la moins disante

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de 90 (quatre vingt dix) jours

17. Renseignements Complémentaires

les renseignements complémentaires pourront être obtenus à la commune de TOUBORO aux heures ouvrables

GAROUA le 27 Décembre 2022

Le MAIRE

YANDAL Celestin

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/C-NG/SG/ST/CIPM/2023 DU 09/01/2023
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR DES
LAMPADAIRES A ENERGIE SOLAIRE (24) DANS SIX (06) LOCALITES (MARCHE DE NGONG, SELIFA,
BILIEL, OUSSAMA TCHEBOA, LAINDE MASSA ET MAYO BANGAI) DE LA COMMUNE DE NGONG,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2023, le Maire de la Commune de Ngong lance en procédure d'urgence pour le compte de sa Commune, un appel d'offres national ouvert pour les **travaux d'éclairage public par des lampadaires a énergie solaire (MARCHE DE NGONG, SELIFA, BILIEL, OUSSAMA TCHEBOA, LAINDE MASSA ET MAYO BANGAI)** dans la commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Etude et installation de chantier
- Travaux de génie civil
- Lampadaires
- Petit matériel d'entretien
- Prestations diverses

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente millions (30 000 000) Francs CFA toutes taxes comprises**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du bâtiment et des travaux publics

6. Financement

travaux du présent Appel d'Offres sont financés par les BIP MINDDEVEL, Exercice 2023

Charge N°

Budget Head N°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong des Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. 699 97 13 03

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la recette de la Commune de Ngong.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont l'original et **six (06)** copies marquées comme telles. devra parvenir au **Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong** au plus tard le **31/01/2023 à 10 heures précises**.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/C-NG/SG/ST/CIPM/2023 DU 09/01/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR DES LAMPADAIRES A ENERGIE SOLAIRE (24) DANS SIX (06) LOCALITES (MARCHE DE NGONG, SELIFA, BILIEL, OUSSAMA TCHEBOA, LAINDE MASSA ET MAYO BANGAI) DE LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **six cent mille (600 000) Francs CFA** établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la Uste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 31/01/2023 à 11 heures précises dans la salle de réunion de La Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngong.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 35 sur 49 possibles soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Omission d'un corps d'état

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 49 critères essentiels jointe au DAG et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous ;

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères ;
- Références de l'entreprise sur 6 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la procédure et verront leur offre financière analysée

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong, Tel 699 97 13 03.

GAROUA le 9 Janvier 2023

Le MAIRE

HAMADOU AHIWA

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

AVIS DE CONSULTATION OUVERT N°003/DCO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2022 DU 14/12/2022, RELATIVE AU NETTOYAGE ET À L'ENTRETIEN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

nettoyage et à l'entretien de la Direction Générale et des Services déconcentrés de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour l'exercice 2023.

2. Consistance des prestations

le Directeur Général de l'Agence d'Electrification Rurale envisage de procéder au **nettoyage et à l'entretien de la Direction Générale et des bureaux annexes de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour l'exercice 2023.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000)** de francs CFA.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises exerçantes dans le domaine du nettoyage et de l'entretien des bâtiments.

6. Financement

N/A

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés de l'AER contre présentation d'une quittance de versement de la somme de **trente-quatre mille (34 000) francs CFA** au Compte d'Affectation Spécial **CAS-ARMP N° 335 988** auprès de la BICEC sur l'étendue du territoire camerounais.

8. Acquisition du Dossier

N/A

9. Remises des offres **New(Additif)**

Les offres seront remises au plus tard le **16/01/2023 à 14 heures** précises au Service des Marchés de l'AER dans une enveloppe fermée, et devront porter la mention suivante : **Consultation N°003/DCO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2022, relative au nettoyage et à l'entretien de la Direction Générale et dans les bureaux annexes de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour l'exercice 2023.**

10. Delai de Livraison

N/A

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

Les offres seront dépouillées au plus tard le **16/01/2023 à 15 heures** précises dans la salle de conférences de l'AER.

14. Critères d'évaluation **New(Additif)**

NO	DÉSIGNATIONS	CONFORMITE DE L'OFFRE
		OUI
01	Exigences administratives	
02	Personnel (joindre CV et copie CNI, certificat médical et la lettre d'embauche pour chacun de personnel)	
03	Matériel et produits à utiliser (justifier)	
04	Expérience de l'entreprise (justifier (bon de commande, lettre-commande, marchés, contrat, ...))	

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION CONSTATE, BIEN VOULOIR APPELER LE N° VERT DE LA CONAC : 1517.

YAOUNDE le 14 Décembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOUSSA OUSMANOU

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/AER/DG/DFER/2023 DU 10 JANVIER 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu de l'Association Internationale de Développement (IDA), un financement d'un montant de 150 millions de dollars US pour la mise en œuvre du Projet d'Electrification Rurale et d'accès à l'électricité dans les Régions sous-desservies au Cameroun (PERACE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre des contrats portant sur **«Recrutement du Coordonnateur, du Spécialiste en Passation de Marchés (SPM) et du Responsable Administratif et Financier (RAF) de l'Unité de Gestion du Projet d'Electrification Rurale et d'accès à l'électricité dans les Régions sous-desservies au Cameroun (PERACE)»**.

2. Objet

RECRUTEMENT DU COORDONNATEUR, DU SPECIALISTE EN PASSATION DE MARCHES (SPM) ET DU RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (RAF) DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCES A L'ELECTRICITE DANS LES REGIONS SOUS-DESSERVIES AU CAMEROUN (PERACE).

3. Consistance des prestations

Le Projet d'Electrification Rurale et d'accès à l'électricité dans les Régions sous-desservies au Cameroun (PERACE) vise l'accroissement de l'accès à l'électricité des populations des Régions sous-desservies du Cameroun donc, une hausse du taux national d'accès à l'électricité de 7,46% à l'horizon 2025.

Les bénéficiaires directs du projet sont les consommateurs d'électricité actuels et futurs, y compris les pauvres, qui n'ont pas accès à l'électricité en raison de l'absence de réseaux de distribution dans les zones rurales et en raison des frais de raccordement initiaux élevés. Le projet fournira également un soutien ciblé au renforcement des capacités des parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du projet.

Les bénéficiaires indirects du Projet sont non seulement les consommateurs d'électricité, mais aussi l'ensemble de la population sous desservie. Cela se fera par la création d'emplois et l'amélioration des perspectives de prospérité partagée au Cameroun. L'amélioration de l'accès à l'électricité est un élément clé nécessaire pour générer des revenus et des emplois, ainsi que pour promouvoir l'utilisation productive de l'électricité dans les zones rurales.

4. Période d'exécution

N/A

5. Participation et origine

Le PERACE est structuré en 05 (cinq) composantes ainsi qu'il suit :

Composante 1 : Electrification par extension du réseau Interconnecté

Elle est composée de deux sous-composantes :

Composante 1.1: Extension des réseaux : 687 localités (Régions Adamaoua, Est, Extrême-Nord, Nord, Nord-Ouest et Sud-Ouest) Electrification rurale par extension des réseaux MT / BT ;

Composante 1.2: Renforcement et Extension des réseaux HT, MT et BT existants pour renforcer la sécurité de l'approvisionnement en électricité des nouveaux villages.

Composante 2 : Electrification Rurale Décentralisée

Elle est composée également de deux sous composantes :

Composante 2.1: Développement d'un partenariat public-privé pilote pour l'électrification rurale décentralisée ;

Composante 2.2: Sécurisation de l'approvisionnement en électricité des sites isolés par hybridation.

Composante 3 : Soutien aux ménages pour les coûts des raccordements

Appui aux ménages pour les coûts de branchements.

Composante 4 : Renforcement des Capacités institutionnelles du secteur de l'électricité et gestion du projet

Elle est composée de cinq sous composantes.

- Renforcement de la capacité institutionnelle du secteur de l'électricité
- Ingénieur du propriétaire chargé de la supervision du projet ;
- Stratégie industrielle structurante fondée sur les activités d'électrification rurale et l'expertise locale pour l'ingénierie, la construction et l'entretien des réseaux HTA/BTA ;
- Partenariat avec des organisations locales pour le développement de compétences techniques en matière de genre ;
- Appui à la gestion de projets.

Composante 5 : Réponse d'urgence Contingente

Une restructuration profonde doublée d'une évaluation des performances des Experts clé du PERACE vient de s'achever.

Dans le but prendre en compte, d'une part, les propositions du Gouvernement en dans le cadre de la restructuration profonde et, d'autre part, de capitaliser les résultats de l'évaluation des performances du personnel clé du PERACE, l'AER envisage le recrutement du Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet d'Electrification Rurale et d'accès à l'énergie des zones sous desservies au Cameroun (PERACE)

La durée du mandat est de deux (02) ans éventuellement renouvelables, avec une période de probation de six (6) mois.

6. Financement

l'Association Internationale de Développement (IDA)

7. Remises des offres

. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Agence d'Electrification Rurale (AER) ; Sise à Bastos, Rue du Rotary

Ville : **Yaoundé, B.P 30 704 Yaoundé**

Pays : **République du Cameroun**, Numéro de téléphone : (+237) **222 21 23 84 ou 222 21 23 85**

Adresse électronique : aercam@yahoo.fr

S/c Unité de Gestion du PERACE

Attention : Le Coordonnateur du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous-desservies du Cameroun (PERACE), Sise à Yaoundé, Quartier Mballa II, Rue Dragage, Face la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2^{ème} entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP.

Pays : **République du Cameroun** ; Numéro de téléphone : **Tel. +237 699 39 90 29, +237 679 225 812, +237 675 04 16 52, +237 677 30 29 28.**

Adresse électronique : ibessong@gmail.com avec copie à : fifonkwa@yahoo.co.uk, bamangah@yahoo.fr, mmvagoonana@yahoo.fr.

8. Composition du dossier

Le Directeur Général de l'AER, invite les consultants individuels, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessous. Les candidats intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les candidats devraient avoir les qualifications suivantes :

I. Un (e) Coordonnateur (trice)

Être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC + 5) en Electricité, Electromécanique ou tout autre diplôme reconnu équivalent et en rapport avec le projet ;

Une spécialisation en gestion des projets serait un atout ;

Expérience professionnelle d'au moins 15 années dans le secteur de l'énergie ;

Avoir coordonné des projets du secteur de l'énergie et/ou occupé des hautes fonctions (au moins rang de Directeur) pendant au moins huit (08) ans dans le secteur de l'énergie ;

Avoir une expérience avérée dans la gestion des affaires administratives, la facilitation/conduite du dialogue et la recherche de solution, et le suivi des dossiers/problématiques auprès des hautes instances de l'administration camerounaise. Avoir une expérience avérée dans la préparation et la supervision des projets et programmes du secteur de l'électricité et/ou du secteur rural ;

Avoir une connaissance pratique des procédures des Bailleurs de Fonds en général ;

Une bonne connaissance des procédures de la Banque Mondiale en particulier serait un atout ;

Avoir une expérience avec les projets financés par les bailleurs de fonds tel que la Banque mondiale, la BAD, l'AFD, l'UE, etc., et en particulier avec leurs procédures de passation des marchés, ainsi qu'avec les procédures de sauvegardes environnementales et sociales est également un atout

Avoir une bonne connaissance du PERACE et des projets de développement du secteur de l'énergie ;

Avoir une excellente capacité de leadership et de gestion des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles ;

Être capable de développer des relations constructives et durables entre le Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers ;

Être capable de travailler efficacement sous pression ;

Avoir une bonne connaissance de l'environnement informatique de base (Word, Excel, PowerPoint).

Les candidats doivent parler couramment l'anglais et le français, les deux langues de travail du projet et avoir les aptitudes suivantes :

Capacité à gérer des contrats de différentes formes et avec des clauses standards relatifs aux projets d'ingénierie ;

Capacité à prendre des décisions en matière d'ingénierie et à traiter avec les autorités politiques ;

Capacité à planifier, coordonner et anticiper la gestion de projet ;

Compétences interpersonnelles prouvées, relationnelles et de gestion d'équipe ;

Capacité à travailler et à s'adapter dans un environnement multiculturel ;

Capacité de supervision et de motivation de collaborateurs ;

Capacité de communication et de représentation avec des parties prenantes diverses ;

Capacité de coordination et d'anticipation afin d'optimiser la mise en œuvre de la stratégie de projets.

II. Un (e) Responsable Administratif et Financier (RAF)

Être titulaire au moins d'un diplôme de l'enseignement supérieur en finance, comptabilité et gestion (au moins BAC + 5) ;

Avoir : (i) au moins quatre (05) années d'expérience probante à un poste analogue dans le secteur public, privé ou dans les projets et programmes de développement ou encore, (ii) au moins deux (02) ans d'expérience probante à un poste analogue et au moins sept (07) ans à un poste de comptable, ou enfin (iii) au moins dix (10) ans si cette

expérience a été acquise à un poste de comptable uniquement ;
Avoir des connaissances dans la rédaction administrative et la gestion du personnel ;
Avoir une bonne connaissance des mécanismes de financement des projets de développement en général et des procédures de la Banque Mondiale en particulier ;
Avoir une bonne connaissance du secteur de l'énergie en général et de l'électricité en particulier ;
Maîtriser des applications logicielles couramment utilisés (World, Excel, PowerPoint) ainsi que les outils de messagerie et internet ;
Avoir l'expérience de l'utilisation d'un ou plusieurs logiciels de gestion comptable et financière, la connaissance de TOM2PRO sera un atout ;
Avoir l'aptitude à travailler en équipe et sous pression.

III. Un (e) Spécialiste en Passation de Marchés (SPM)

Avoir au moins un diplôme universitaire (BAC + 5), avec comme matière principale une discipline pertinente (par exemple : ingénierie, passation des marchés, droit, administration, commerce, finance, gestion, économie, ou domaine connexe) ;
Avoir une expérience avérée dans la passation des marchés d'un projet d'électrification rurale financé par les bailleurs de fonds serait un atout ;
Avoir au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle dans la passation des marchés ;
Avoir : (i) au moins trois (03) années d'expérience probante à un poste analogue, (ii) au moins deux (02) ans d'expérience probante à un poste analogue et au moins quatre (04) années à un poste d'Assistant en Passation des Marchés (ASPM) / Spécialiste Junior en Passation des Marchés (SJPM) , ou enfin (iii) au moins six (06) années si cette expérience a été acquise à un poste d'Assistant Junior en Passation des Marchés (AJPM):L'expérience dans un projet sur financement extérieur est un atout ;
Avoir une parfaite connaissance des procédures de passation des marchés des bailleurs de fonds multilatéraux ou Bilatéraux (Exemple : BM, BAD) ;
Maîtriser des applications logicielles couramment utilisées (World, Excel, PowerPoint) ainsi que les outils de communications tels que les courriels ;
Maîtriser les logiciels de passation des marchés, en l'occurrence STEP ;
Être apte à travailler efficacement sous pression.

Il est porté à l'attention des candidats que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID », édition de Janvier 2011, révisée Juillet 2014, ci-dessous appelées « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les candidats seront sélectionnés selon la méthode de sélection de consultant individuel au travers notamment la comparaison des curriculum Vitae telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **10h00 à 15h00 heures locales.**

9. Renseignements Complémentaires

5. Les manifestations d'intérêt, composées de (i) CV détaillé et signé, faisant état de la formation et de l'expérience professionnelle, et, (ii) Lettre de Motivation (avec indication du poste sollicité) doivent être déposées en cinq (05) exemplaires à l'adresse ci-dessous, en portant des informations supplémentaires quatorze (14) jours après la publication du présent avis : **10h00 à 15h00 heures locales.** avec la mention: « **Manifestation d'intérêt N°001/ASMI/AER/2023, pour le Recrutement du Coordonnateur, du Spécialiste en Passation de Marchés (SPM) et du Responsable** ».

10. Evaluation et publication des résultats par l'Unité de Gestion du Projet d'Electrification Rurale et d'accès à l'électricité

N/A

YAOUNDE le 10 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOUSSA OUSMANOU

COMMUNE DE KONTCHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°01/AAONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2023 DU 10 JANVIER 2023 RELATIF AUX : TRAVAUX
D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR KODJOLI - KOLOU - LIMITE FARO VERS POLI (31,50 KM)
PHASE I ET II. FINANCEMENT : BUDGET MINTP/FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022-2023 IMPUTATION
BUDGETAIRE :**

**FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets du programme 2022 sur Financement Fonds Routier, le Maire de la Commune de Kontcha, Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite Commune, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR KODJOLI - KOLOU - LIMITE FARO VERS POLI (31,50 km) PHASE I ET II.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
SERIE 000 : INSTALLATIONS
SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENT
SERIE 200 : ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE
SERIE 300 : BARRIERE DE PLUIE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Cent Cinquante Millions (150 000 000) F CFA**

4. Allotissement

Les travaux sont exécuter en 01 lot comme ci-après définis:

N° LOT	Intitulé du projet	Lieu d'exécution
01	TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR KODJOLI - KOLOU - LIMITE FARO VERS POLI (31,50 km)	Axe CARREFOUR KODJOLI-KOLOU-LIMITE FARO VERS POLI

Nombre maximum de lots

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la **pièce N° 03** du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Fonds Routier 2022-2023

7. Consultation du Dossier

L'Appel d'Offres peut être consulté au babillard de la Mairie, ou dans le Journal des Marchés de l'Agence des Régulations des Marchés Publics (ARMP).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Kontcha, sis à l'Hôtel de Ville de Kontcha ou en appelant le contact : 696 700 037/672 840 484 dès publication du présent Appel d'Offres contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **200 000 (Deux cent mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du Dossier d'Offres, payable à la Recette Municipale de Kontcha.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) originalet en six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'Hôtel de ville de Kontcha, au plus tard **le 08 FEV 2023 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°01/AAONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2023 DU 10 JANVIER 2023 RELATIF AUX : TRAVAUX D'ENTRETIEN DE
LA ROUTE CARREFOUR KODJOLI - KOLOU - LIMITE FARO VERS POLI (31,50 km) PHASE I ET II.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Quatre (04) mois** pour chacune des phases.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N 11 du DAO, d'un montant de **3 000 000 (Trois millions) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement Financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 08 FEV 2023 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kontcha dans la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville de Kontcha.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**1- Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a- Absence de la caution de soumission,
- b- Absence d'une pièce administrative après épuisement du délai supplémentaire prévu par la réglementation en vigueur,
- c- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d- La non-respect du nombre des copies des offres exigées dans le DAO
- e- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- f- Note technique inférieure à 89,7% de critères essentiels ;
- g- L'entreprise ne doit pas figurer sur la liste des entreprises interdites de prester par le Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins trois (03) mois et être conformes au modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- a- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- b- Chiffre d'affaire des trois (03) dernières années ;
- c- Justifier d'au moins deux réalisations similaires ;
- d- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à **150 millions F CFA** ;
- e- Référence de l'entreprise dans le domaine de travaux Publics (Routes et Ouvrages) ;
- f- Preuves d'acceptation des conditions du Marché.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 35 des "oui" sur 39 à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière

15. Attribution

L'Autorité Contractante, sur proposition de la CIPM, attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise de celle-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Kontcha ou en contactant : 696 700 037/672 840 484.

Administration au nom de laquelle sera Conclue le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kontcha, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de Kontcha.

KONTCHA le 10 Janvier 2023

Le MAIRE

ABOUBAKAR SALIHOU

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AAONO/C-NGONG/SG/ST/CIPM/2023 DU 09/01/2023
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE
STOCKAGE D'OIGNONS AVEC BUREAU ET MAGASIN (30 M X15 M) + UN BRANCHEMENT ELECTRIQUE
ET POSE D'UN COMPTEUR QAUTRE FILS AU MARCHÉ DE NGONG DANS LA COMMUNE DE NGONG,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2023, le Maire de la Commune de Ngong lance en procédure d'urgence pour le compte de sa Commune, un appel d'offres national ouvert pour les **travaux de construction d'un hangar de stockahe d'oignons de (30 m x 15 m) avec bureau + un branchement électrique et pose d un compté quatre fils au marché de Ngong dans la Commune de Ngong, Département de U Bénoué, Région du Nord**

2. Consistance des prestations

Les travaux , objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif notamment :

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux préliminaires ;
- Fondations ;
- Elévation ;
- Charpente et Couverture ;
- Enduit et revêtements
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD;

3. Cout Prévisionnel

le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente millions (30 000 000) Francs CFA toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **un (01) lot.**

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du BIP **MINCOMMERCE, exercice 2023**

Charge N°
Budget Head N®

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la recette de la Commune de Ngong.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont l'original et **six (06)** comme telles, devra par venir au **Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong** au plus tard le 31/01/2023 à 10 heures précises les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AAONO/C-NGONG/SG/ST/CIPM/2023 DU 09/01/2023
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE
STOCKAGE D'OIGNONS AVEC BUREAU ET MAGASIN (30 M X15 M) + UN BRANCHEMENT ELECTRIQUE ET
POSE D'UN COMPTEUR QUATRE FILS AU MARCHE DE NGONG DANS LA COMMUNE DE NGONG,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **six cent mille (600 000) Francs CFA** établie par un organisme financier de premier ordre par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAG valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **31/01/2023 à 11 heures précises** dans la salle de La Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngong.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- 1 ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de la caution de soumission à l'ouverture)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48h d'une pièce du dossier administratif

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis **35 oui sur 50 possibles soit (70%)**,
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.
- Omission d'un corps d'état

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur **50 critères essentiels** jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **21 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères** ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel **(10 000 000) dix millions Francs CFA** sur **7 critères** ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **70% de OUI** seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué. Tel 222 273 278/222 273 289.

GAROUA le 9 Janvier 2023

Le MAIRE

HAMADOU AHIWA

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE N°001 C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 09 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°009/DC/MINEPAT/SG/PEPS/RAF/SPM/2022 DU 02 DÉCEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LA CARTOGRAPHIE DU RGPH-RGAEFINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Technique communique :

Les Soumissionnaires ayant déposé leur offre relative à la demande de cotations pour l'acquisition des consommables informatique pour la cartographie du RGPH-RGAE, sont informés que l'ouverture et l'analyse des plis a abouti aux résultats ci-après :

ADJUDICATAIRE :

L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LA CARTOGRAPHIE DU RGPH-RGAE	Soumissionnaire retenu		
	Nom du soumissionnaire retenu	Prix offert par le soumissionnaire retenu hors TVA	Prix final du marché TTC
	MAX-A TECHNOLOGIE ; BP 2399 Yaoundé; Tél : (237) 675 218 794 / 696 234 512	15 636 300 FCFA HT	18 646 288 FCFA HT
	Autres soumissionnaires évaluées		
	Nom et adresse des soumissionnaires retenus	Prix offert par le soumissionnaire retenu hors TVA	Prix offert par le soumissionnaire retenu TTC
	DJIMMY TECHNOLOGIE SERVICES ; BP 2329 Yaoundé ; Tél : 676 051 609	15 936 300 FCFA HT	19 004 038 FCFA TTC
	TECH CENTER Tél. : 676 045 599 / 699 540 508 Email : electron-sarl@outlook.com	16 246 050 FCFA HT	19 373 415 FCFA TTC

YAOUNDE le 9 Janvier 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS DE DEMANDE DE PRIX N° 01/DPN/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 DU 10 JANVIER 2023 RELATIVE À LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES-PHASE II (PADFA II).

FINANCEMENT

BANQUE MONDIALE (BM) , FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (FIDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le **Gouvernement du Cameroun** a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement dont il envisage de faire partiellement usage pour couvrir le présent achat. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II)**.

2. Allotissement

Les biens et services connexes, ainsi que le marché qu'il est prévu d'attribuer, sont répartis en un lot unique.

3. Participation et origine

Le **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II)** invite les entités remplissant les conditions requises (soumissionnaires) à communiquer leurs offres sous pli scellé et cacheté pour **la production des supports de communication pour le compte du PADFA II**.

On trouvera de plus amples informations concernant ces biens et les services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent dossier de Demande de Prix.

La Demande de Prix est ouverte à quiconque souhaite y répondre, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le Dossier de Demande de Prix, les entités habilitées peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'accroître leur capacité à mener à bonne fin le processus de passation du marché.

4. Acquisition du Dossier

Les candidats qui souhaitent soumettre une offre devront se procurer le Dossier de Demande de Prix vendu au prix de **25 000 (Vingt-Cinq Mille) F CFA**, somme non remboursable. La méthode de paiement sera en espèce, dans le Compte d'Affectation Spécial CAS-ARPM n°33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics, auprès des Agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) des Chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer au Dossier de Demande de Prix.

5. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et **six (06) copies marquées comme telles et une version électronique version Word et scannées desdites Offres sur une (01) clé USB**, seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 694 55 76 13/ 237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27. Email padfacameroun@padfa.net ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le **31 JAN 2023 à 13 Heures précises** (heure locale) et devront porter la mention :

*« AVIS DEMANDE DE PRIX NATIONAL N° 01 /DPN/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 DU 10 janvier 2023 relative à la production des supports de communication pour le compte du Projet d'Appui Au Développement des Filières Agricoles-Phase II (PADFA II).
À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

6. Délai de Livraison

Le délai et le lieu de livraison prévu pour **la production des supports de communication pour le compte du PADFA II** sont :

Délai de livraison: [30 jours] à compter de la notification de l'Ordre de Service à livrer.

Lieu de livraison : Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Bastos derrière Ambassade de Chine dans des emballages adéquats pour chacun des articles commandés.

7. Cautionnement Provisoire

Les Offres reçues hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes sur demande écrite et aux frais du soumissionnaire. Toutes les offres devront être accompagnées d'une **caution de soumission d'un montant de 300 000 (Trois Cent Mille) Francs CFA**.

8. Recevabilité des Offres

Les Offres électroniques **ne sont pas acceptées**.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **31 janvier 2023 à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise à l'UCGP du projet.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

10. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Non-production dans un délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (sauf la caution de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Non satisfaction d'au moins **09/10 « Oui »** des critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission (en cas groupement la caution de soumission doit être libellée au nom du groupement) ;
- Non-conformité des spécifications techniques au descriptif de la fourniture ;
- Absence du formulaire d'auto certification du FIDA pour service concerné qui soient datés, paraphés et signés.

2. Critères essentiels

- Présentation de l'offre (02 critères) ;
- Références similaires (02 Références au moins de marchés similaires réalisés au cours des cinq dernières années (à travers PV de réception et photocopies première et page de signature du marché d'un montant cumulé de 5 000 000 (Cinq Millions) de F CFA). (01 critère) ;
- Capacité financière de l'entreprise délivrée par une banque de premier ordre d'un montant de Cinq Millions (5 000 000) FCFA (01 critère) ;
- Délai et planning de livraison (02 critères) ;
- Méthodologie de travail (04 critères).

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **9/10 de « Oui »** des critères essentiels conformément à la Grille de notation des offres techniques (**Confère annexe**) .

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté un dossier administratif conforme au dossier de Demande de Prix, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à **9/10 de « Oui »** et une offre financière évaluée la moins-disante.

Il a été décidé, pour le présent marché, de passer une Demande de Prix, les offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable à l'adresse www.ifad.org/fr/project-procurement. Le processus de Demande de Prix comportera, comme indiqué, un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures ; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.

La procédure de Demande de Prix se déroulera conformément aux procédures de Demande de Prix National spécifiées dans le Guide pratique de passation des marchés du FIDA de Septembre 2021 et au Code des Marchés Publics du 20 juin 2018.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-Vingt-Dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Veuillez noter qu'aucune séance d'information ne sera organisée à l'intention des soumissionnaires selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de la Demande de Prix, en section III du dossier.

L'adresse de contact et de dépôt des offres est : « Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) » ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 694 55 76 13/ 237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27.

Email padfacameroun@padfa.net ; www.padfa.net . Les offres doivent parvenir à l'adresse et selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de La Demande de Prix– clause 23.2 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le **31 janvier 2023**

YAOUNDE le 10 Janvier 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !